



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiviana - Tanindrazana - Fandrosoana

Localisation des Objectifs de Développement Durable Région Menabe

Rapport de consultation locale - Juillet 2019





Localisation des Objectifs de Développement Durable Région Menabe

Rapport de consultation locaux - Juillet 2019



Tous droits réservés,

© Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation / PNUD - 2019

Photo de couverture : Les femmes de pêcheurs de Morondava.
Région Menabe, Juin 2019

Ce document a été élaboré, édité et publié avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme d'appui à la décentralisation et la résilience communautaire (PADRC) mis en oeuvre en partenariat avec le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation pour la période 2015-2019. Ce programme visait à appuyer la mise en oeuvre du processus de décentralisation, promouvoir le développement local inclusif et créer des conditions favorables au renforcement des capacités de résilience des communautés.

Pour plus de détails, contactez



Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
Rue Lamyne Gueye,
Anosy
101 - Antananarivo, Madagascar
www.mid.gov.mg



Programme des Nations Unies pour le Développement
Maison Commune des Nations Unies
Zone Galaxy Andraharo - Rue Dr Raseta, BP 1348
101 - Antananarivo - Madagascar
www.mg.undp.org

Equipe de réalisation

Supervision Générale

El Hadji FALL
Lalaina RAKOTOZANDRY
Adamson RASOLOFO
Abdou SALAME

Facilitation et Rédaction

Kouyaté BENGALY
Franck Jacques P. GOHOUNGBE
Jacky Roland RANDIMBIARISON

Équipe technique

Dina Heriniaina ANDRIAMBOLASON
Nirina Haja ANDRIANJAKA
Vonisoa Nadège DAMY
Nanou FIANKINANA
Nirina HAJARIZAFY
Claire RAHASINIRINA
Louis Joseph RAJOHNSON
Princy RAZAFINDRAINIBE

Institutions parties prenantes

Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
Ministère de l'Economie et des Finances
Région Menabe
PNUD

Design et mise en page

M. V. Rafanjaharisoa

Sommaire

Préface.....	5
Avant-propos.....	7
Sigles et acronymes.....	8
Liste des tableaux et des figures.....	9
Résumé exécutif.....	10
Introduction.....	11
Section 1.	
Contexte de développement de la Région Menabe.....	13
1.1. Contexte socio-économique de développement.....	14
1.2. Enjeux de la localisation des ODD pour la Région.....	18
Section 2.	
Alignement des plans stratégiques régionaux sur les ODD.....	21
2.1. Méthodologie d'analyse de l'alignement.....	22
2.2. Résultat de l'alignement.....	25
Section 3.	
Priorisation des cibles ODD au niveau de la région.....	33
3.1. Méthodologie de la priorisation.....	34
3.2. Résultat de la priorisation.....	36
Section 4.	
Mapping des sources et suivi des progrès.....	43
Section 5.	
Perspectives.....	53
5.1. Méthodologie de constitution des paquets d'interventions.....	54
5.2. Résultats de la constitution des paquets d'interventions.....	55
5.3. Le mécanisme de financement et de suivi.....	67
Conclusion.....	69
Annexes.....	71
Annexe 1. Termes de référence de la mission de localisation des objectifs de développement durable (ODD).....	72
Annexe 2. Méthodologie de réalisation de l'alignement des stratégies de développement régional aux ODD.....	75
Annexe 3. Méthodologie de réalisation de la priorisation au niveau régional/local.....	78
Annexe 4. Méthodologie de constitution des paquets intégrés de cibles et d'interventions.....	83
Annexe 5. Liste des acteurs régionaux.....	87
Annexe 6. Photos de l'atelier d'identification des paquets d'interventions.....	90



Préface

Madagascar, au même titre que les 192 autres États membres des Nations Unies, a adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030 qui se décline en 17 objectifs de développement durable à atteindre. Le nouveau défi auquel s'est convenu le concert des Nations était de mettre en œuvre un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et pour les partenariats, selon un principe phare de « ne laisser personne de côté » et de pouvoir affirmer d'ici dix ans que notre génération aurait réussi à mettre fin à l'extrême pauvreté, lutter contre les inégalités et les injustices et régler le problème du changement climatique.

La réalisation des ODD dépend de la capacité des gouvernements régionaux et locaux à s'approprier entièrement de l'Agenda 2030, d'en être les portes-flambeaux en assumant un leadership local, mais surtout de le mettre en œuvre à travers tous les outils, stratégies, et documents de planification du développement local.

Nous félicitons l'engagement du gouvernement de Madagascar, des collectivités locales, et de l'ensemble des acteurs de développement du pays à s'intégrer dans cette dynamique. En effet, Madagascar s'est approprié l'agenda 2030 en ayant déjà identifié en 2017 les ODD prioritaires pour le pays avec des cibles et indicateurs liés aux priorités nationales. La localisation des ODD est la continuité de cette démarche pour que le développement territorial soit intégré, inclusif et durable, et que les acteurs de développement puissent disposer d'outils pour développer des cadres, politiques et stratégies cohérents, répondant aux priorités locales, pour relever les multiples défis de la réduction de la pauvreté, de la promotion de la bonne gouvernance, et de la protection de l'environnement.

Je suis fière et honorée de vous présenter ces rapports régionaux de priorisation des ODD pour les régions Androy, Anosy, Atsimo Andrefana et Menabe. Le PNUD est honoré d'avoir accompagné leur élaboration sous le leadership conjoint du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et du Ministère de l'Economie et des Finances. Nous reconnaissons les efforts fournis par les acteurs régionaux et locaux, les Ministères sectoriels à travers les services techniques déconcentrés et les collègues des agences du Système des Nations Unies comme la FAO, l'OIT, le PAM, l'UNFPA, et l'UNICEF qui se sont engagés dans ce processus. Ils ont mis leurs connaissances et leurs compétences au service d'un exercice participatif qui a conduit à un auto-diagnostic des défis,

des potentialités, des enjeux de développement pour aboutir aux choix des cibles prioritaires pour chacune des régions ciblées par cet accompagnement du PNUD. Les paquets d'interventions ou projets prioritaires sont définis avec des indicateurs clairs pour que l'effet transformateur de l'Agenda 2030 devienne une réalité pour Madagascar. La disponibilité de ces rapports régionaux de priorisation des ODD nous invite à considérer le changement de paradigme dans la planification du développement en considérant la base, la population, tout en nous appelant à revisiter nos modes opératoires pour plus de synergie, de complémentarité, de rationalisation, notamment dans un contexte de relèvement post COVID-19.

Ce rapport interpelle également toutes les parties prenantes du développement, et notamment les Partenaires Techniques et Financiers, à unir nos efforts dans l'esprit de la Déclaration de Paris, en matière d'alignement, d'harmonisation et de partage de responsabilité, pour l'atteinte des objectifs de développement durable au niveau régional.

Par ailleurs, il nous faudra contribuer à la mise en place des cadres, outils, ressources permettant une gestion axée sur les résultats de développement pour le suivi et l'évaluation des indicateurs de performance et mesurer nos progrès communs dans l'atteinte des ODD dans les Régions.

Je vous remercie de vous joindre à nous dans l'appropriation et la mise en œuvre des rapports régionaux de localisation des ODD. Le PNUD pour sa part reste engagé à soutenir les efforts pour atteindre ces objectifs, tant aux niveaux national que régional.



Natasha van Rijn

Natasha van Rijn
Représentante Résidente
PNUD Madagascar



Avant-propos

En septembre 2015, sous l'égide des Nations Unies, la communauté internationale a adopté « l'Agenda 2030 pour le développement durable ». Il pose le cadre de transformation de notre monde, visant à en éradiquer la pauvreté et à assurer sa transition vers un développement durable. A cet effet, les 193 États membres des Nations Unies ont adopté un programme de mise en œuvre de l'Agenda 2030 avec 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) assortis de 169 cibles. Les ODD visent à mettre fin à l'extrême pauvreté, combattre les inégalités et les discriminations, protéger la planète et ses ressources, et créer les conditions d'une croissance durable et inclusive, dans un monde plus équitable, prospère et paisible.

Le Système des Nations Unies à Madagascar, à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement, a accompagné dès 2016 les initiatives de l'État malgache, et plus particulièrement celles du Ministère en charge de l'Économie et du Plan, dans la mise en œuvre des ODD. Plusieurs consultations nationales et régionales ont été réalisées en vue d'intégrer les Objectifs de Développement Durable dans les documents nationaux et régionaux de planification de Madagascar, dont le PND (Plan National de Développement), la SIDGS (Stratégie Intégrée de Développement du Grand Sud), le PRGS (Plan de Relèvement et de résilience Communautaire du Grand Sud), et le Plan Emergence de Madagascar en cours d'élaboration.

Ces consultations ont abouti à l'adoption de 64 cibles prioritaires des ODD, assorties de 85 indicateurs, consignés dans le Rapport national de priorisation des ODD de Madagascar. Ce dernier a été adopté conjointement avec les cadres et techniciens des départements ministériels, les représentants de la société civile malgasy, du secteur privé et des partenaires techniques et financiers. La priorisation des ODD tient compte des spécificités du pays, de ses contraintes et de ses priorités en matière de développement. Les populations ont été associées à cet exercice de planification à travers plusieurs ateliers de sensibilisation et d'échanges sur les ODD.

Le principe fondamental de l'Agenda 2030 pour le développement durable est de ne laisser personne pour compte. Notre devoir est de transcrire ce principe dans nos actions à tous les niveaux (national, régional et local) et dans tous les domaines. Les cibles retenues doivent donc être déclinées en actions qui tiennent compte de ce principe.

L'Agenda 2030 aura un effet transformateur uni-

quement s'il est mis en œuvre et entièrement réalisé au niveau local. Par conséquent, la localisation de l'Agenda est la seule façon d'obtenir des impacts concrets et positifs sur la vie des personnes. Cela implique l'ancrage des ODD dans les pratiques au niveau local, ainsi que la reconnaissance et la valorisation du leadership local pour encourager le changement.

Contrairement aux OMD, les ODD sont conçus pour maximiser l'appropriation locale et engagent ainsi les dirigeants à donner la priorité aux politiques et aux approches qui accélèrent les projets pour les plus défavorisés.

L'atteinte de l'Agenda 2030 n'est possible qu'à condition que les acteurs de développement locaux puissent adopter de nouvelles approches, et analyser et ajuster leurs initiatives. La réalisation des ODD dépend, en effet, de la capacité des gouvernements locaux et régionaux à promouvoir un développement territorial intégré, inclusif et durable qui nécessite de nombreux investissements aux niveaux infranational et local, mis en œuvre par les autorités locales elles-mêmes.

L'exercice de localisation des ODD mené à Madagascar, dans quatre régions pour commencer, est une étape fondamentale pour ancrer l'appropriation des ODD au niveau de toutes les parties prenantes dans les régions et véritablement lancer un processus de transformation de la planification locale du développement autour des principes d'universalité, d'inclusion, de durabilité, et de respect des droits humains qui sous-tendent l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Ce rapport de priorisation des ODD de la Région Menabe est issu de ce processus qui a pour ambition de lancer une dynamique de transformation locale avec un impact concret et positif sur la vie des populations, notamment les plus vulnérables.

Les actions du gouvernement, des autorités régionales, des communautés locales, des partenaires au développement et de toutes les parties prenantes doivent maintenant se focaliser sur l'atteinte des cibles retenues. Il est venu maintenant le temps de l'action pour que l'espoir suscité par l'Agenda 2030 soit réalisé.



Sigles et acronymes

BNGRC	Bureau National de Gestion des Risques et Catastrophes
CAPJ	Centre d'Animation et de Promotion de la Jeunesse
CC	Changement climatique
CIR	Centre d'Information Régional
CSB	Centre de Santé de Base
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
EPP	Ecole Primaire Publique
ENSOMD	Enquête Nationale de Suivi des OMD
FAO	Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
IDH	Indice de Développement Humain
GRC	Gestion des Risques et Catastrophes (formulation plus courante sur internet)
MAPS	Mainstreaming, Acceleration and Policy Support
ODD	Objectif de Développement Durable
OSC	Organisations de la Société Civile
PADRC	Programme d'Appui à la Décentralisation et à la Résilience Communautaire
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PRD	Plan Régional de Développement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RC	Risques et Catastrophes
SIDA	Syndrome Immunitaire Déficient Acquis / Syndrome d'Immunodéficience Acquise
SRISE	Service Régional d'Information Statistique et Economique
STD	Service Technique Déconcentré
TBE	Tableau de Bord Environnemental
TPE	Très Petite Entreprise
UPI	Unité de Production Informelle

Liste des tableaux et figures

Tableaux

Tableau 1	: Objectifs stratégiques utilisés pour l'analyse RIA	25
Tableau 2	: Partie I : (ODD 1 – ODD 6)	28
Tableau 3	: Partie II : (ODD 7 – ODD 11).....	29
Tableau 4	: Partie III (ODD12 - ODD 15).....	30
Tableau 5	: Partie IV : ODD 16 – ODD 17	31
Tableau 6	: Les critères et les modalités de réponse	35
Tableau 7	: Appréciation du filtre 1	36
Tableau 8	: Appréciation du filtre 2	36
Tableau 9	: Décision finale pour la cible retenue : Filtre 1 + Filtre 2.....	36
Tableau 10	: Récapitulatif des cibles prioritaires par domaine	36
Tableau 11	: Cartographie des cibles prioritaires pour Menabe	37
Tableau 12	: Résultats de priorisation sur la Gouvernance, 24-25 avril 2019.....	38
Tableau 13	: Résultats de la priorisation sur le Capital social, 24-25 avril 2019.....	39
Tableau 14	: Résultats de la priorisation sur le Capital naturel, 24-25 avril 2019.....	40
Tableau 15	: Résultats de la priorisation sur l'économie, 24-25 avril 2019.....	40
Tableau 16	: Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 1	44
Tableau 17	: Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 2	45
Tableau 18	: Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 3	45
Tableau 19	: Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 4.....	46
Tableau 20	: Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 5	47
Tableau 21	: Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 6.....	47
Tableau 22	: Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 7	48
Tableau 23	: Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 8.....	48
Tableau 24	: Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 9.....	48
Tableau 25	: Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 10	49
Tableau 26	: Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 11	49
Tableau 27	: Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 12	49
Tableau 28	: Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 13	50
Tableau 29	: Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 14	50
Tableau 30	: Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 15	50
Tableau 31	: Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 16	51
Tableau 32	: Paquet de cibles intégrées du domaine « Santé et cadre de vie ».....	55
Tableau 33	: Composante 1 - Renforcer les centres sanitaires	56
Tableau 34	: Composante 2 - Collaboration avec les communautés.....	57
Tableau 35	: Cibles prioritées pour le package éducation	57
Tableau 36	: Package éducation.....	58
Tableau 37	: Mesures et actions en éducation.....	59
Tableau 38	: Actions pour la promotion de l'égalité de chance	59
Tableau 39	: Package Economie.....	60
Tableau 40	: Actions pour l'Economie.....	61
Tableau 41	: Package capital naturel	62
Tableau 42	: Actions pour le Capital naturel.....	63
Tableau 43	: Package Gouvernance.....	63

Figures

Figure 1	: La Région de Menabe	14
Figure 2	: Le RIA 1	23
Figure 3	: Le RIA 2	24



Résumé exécutif

Le processus de localisation des ODD au niveau infranational est LA suite logique de la démarche nationale de priorisation. C'est le processus de prise en compte des contextes régionaux et locaux dans la réalisation de l'Agenda 2030, en partant de la fixation d'objectifs et de cibles, jusqu'à la détermination des moyens de mise en œuvre et à l'utilisation d'indicateurs pour mesurer et suivre les progrès. Les trois grands aspects du processus de localisation des ODD ont été pris en compte. Il s'agit d'une déclinaison territoriale de la priorisation nationale des cibles des ODD, de la définition des paquets d'interventions pour la mise en œuvre des ODD dans la région et de la réalisation du mapping des sources de données pour les indicateurs de suivi des progrès au niveau local.

Dans un processus largement participatif et inclusif, les travaux de localisation des ODD ont permis de (i) passer en revue les documents de planification régionale pour évaluer leur degré d'alignement sur les ODD, (ii) définir pour la région un ensemble de cibles à retenir comme prioritaires, (iii) retenir les paquets d'interventions à réaliser dans le cadre de la mise en œuvre des ODD dans la région et (iv) retenir les indicateurs devant servir au suivi des progrès de la mise en œuvre.

Les travaux de localisation des ODD ont permis de retenir un ensemble de soixante-six (66) cibles prioritaires pour la Région Menabe, hormis les quarante-trois (43) cibles de mise en œuvre et les dix-neuf (19) cibles de l'ODD 17 sur le partenariat pour la réalisation de l'Agenda. En ce qui concerne la mise en œuvre effective des ODD dans la région, 73 interventions ont été retenues et 131 indicateurs ont été préconisés au niveau régional pour mesurer les progrès de la mise en œuvre des cibles prioritaires.

Dans le domaine social, deux cibles n'ont pas du tout été prises en compte dans le PRD de la Région Menabe. Il s'agit de la cible 2.4 relative à la promotion d'une agriculture performante et résiliente, et de la cible 5.3 relative au mariage forcé.

Cependant, sur les 26 cibles prioritaires de ce domaine au niveau national, 20 ont été retenues comme priorités de la région dont les deux cibles non prises en compte dans le PRD.

Dans le domaine économique, les cibles 7.3 et 9.2 n'ont pas été planifiées pour être mises en œuvre dans le Plan Régional de Développement de Menabe. La cible 7.3 traite de l'efficacité énergétique et la cible 9.2 est relative à l'industrialisation socio-économiquement durable et créatrice d'emplois. La Région Menabe a retenu 11 cibles sur les 13 qui ont été priorisées au niveau national dans le domaine économique, y compris la cible 9.2.

La gestion des déchets ne semble pas être une préoccupation pour les autorités locales de Menabe. C'est du moins ce que traduit l'absence d'action concrète dans le PRD pour la mise en œuvre de la cible 12.5 relative à la réduction des déchets et de la cible 14.1 qui concerne la pollution marine. En outre, la Région Menabe a priorisé 5 cibles sur les 14 retenues comme prioritaires au niveau national dans le volet capital naturel.

Dans le domaine de la gouvernance, la cible 16.4 relative à la lutte contre la criminalité organisée n'est pas prise en compte dans le PRD de Menabe. Par ailleurs, la Région Menabe a priorisé la totalité des 7 cibles retenues au niveau national en plus des cibles 16.9 et 16.10 relatives respectivement à l'identité juridique (enregistrement des naissances) pour tous et l'accès public à l'information et la protection des libertés fondamentales.

L'Agenda 2030 aura un effet transformateur avec des impacts concrets et positifs sur la vie des personnes vulnérables, notamment les jeunes et les femmes si les collectivités locales et les acteurs au développement de la Région Menabe œuvrent pour la réalisation effective des interventions retenues lors de ces travaux de localisation des ODD. Une attention particulière devra aussi être accordée à la collecte de données en vue de mesurer les progrès.

Introduction

Madagascar vient de sortir d'une décennie de crises politiques cycliques qui ont fortement accentué la paupérisation des populations de la Grande Ile et ont grandement entravé tous les efforts de développement entrepris. L'Agenda 2030 constitue une opportunité devant servir de catalyseur à l'émergence et au développement du pays. Toutefois, la réussite de cet agenda dépend largement de son degré d'appropriation par les acteurs Du développement et de sa mise en œuvre à l'échelle régionale. Il apparaît en effet que l'une des causes des résultats mitigés des OMD est l'approche descendante (top-down) utilisée dans leur définition et leur mise en œuvre. Cette approche a entraîné une appropriation et un alignement tardifs des OMD sur la planification des pays. Les Nations Unies ont capitalisé cette leçon apprise des OMD et ont adopté la démarche ascendante (bottom-up) pour la définition et la mise en œuvre des ODD.

L'Agenda 2030 aura davantage d'effets transformateurs uniquement s'il est mis en œuvre et entièrement réalisé au niveau local. La localisation de l'Agenda reste donc la seule façon d'obtenir des résultats concrets et positifs sur la vie des personnes. Les ODD fournissent un cadre de politique de développement autour duquel les

gouvernements locaux et régionaux et d'autres acteurs du développement (organisations internationales, sociétés civiles et universitaires) peuvent soutenir la réalisation des objectifs régionaux. C'est dans cette optique que le PNUD a accompagné le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et le Ministère de l'Economie et du Plan dans l'organisation d'ateliers de localisation des cibles des ODD dans quatre régions cibles de Madagascar, dont la Région Menabe.

Dans un processus largement participatif et inclusif, l'atelier de localisation des cibles des ODD a permis de (i) passer en revue les documents de planification régionale pour évaluer leur degré d'alignement sur les ODD, (ii) définir pour la région un ensemble de 48 cibles prioritaires et (iii) retenir les indicateurs devant servir au suivi des progrès de la mise en œuvre. Le présent rapport présente les résultats de ce processus de priorisation des ODD au niveau de la Région Menabe. Il est structuré en cinq sections qui présentent, successivement, le contexte de développement de la région, les résultats de l'alignement des plans stratégiques régionaux sur les ODD, les résultats de la priorisation des cibles des ODD au niveau de la région, le mapping des sources pour le suivi des progrès et les perspectives.



Section 1.

Contexte de développement
de la Région Menabe



La présente section est consacrée à la présentation du contexte socio-économique de développement et des enjeux de la localisation des ODD pour la région Menabe

1.1. Contexte de développement de la Région Menabe

Le contexte socio-économique a été analysé suivant six dimensions que sont : la situation administrative et géographique, la présentation du capital naturel, du capital économique et du capital social, la disponibilité des services d'épaulements économiques et les enjeux et défis de développement de la région.

1.1.1. Situation administrative et géographique de Menabe

Menabe est l'une des 22 régions de Madagascar, située entre 20° 17' et 19° 32' de latitude sud, qui côtoie le Canal du Mozambique sur 350 km de long. Elle est séparée de l'Afrique de 400 km. Elle est limitée : au Nord par la Région de Melaky ; à l'Est par les régions de Bongolava et de Vakinankaratra ; au Sud-Est par la Région d'Amoron'i Mania ; et au Sud par la Région d'Atsimo Andrefana. Un vaste ensemble territorial de 48 860 km² s'étale entre les fleuves Mangoky et Manambolo.

Les communes, au nombre de 56 dont 4 urbaines (Morondava, Miandrivazo, Mahabo et Manja), sont composées de 617 Fokontany et de 5.182 localités.

Sur le plan historique et culturel, la région correspond à l'ancien royaume du Menabe (du fleuve Mangoky, à celui de Tsiribihina) et est composée essentiellement de Sakalava. Elle est par la suite devenue multiethnique (une douzaine d'ethnies) à l'avènement de vagues d'immigration successives. Le rôle des migrants a été déterminant dans l'histoire du développement agricole de la Région Menabe.

1.1.2. Capital naturel

La Région Menabe dispose de potentialités touristiques considérables. C'est une destination très prisée. D'Ankavandra à Bekopakly ou de Miandrivazo jusqu'à Belo sur Tsiribihina, de nombreux sites et histoires peuvent attirer les touristes : (i) ses paysages pittoresques, pôles d'attraction pour le tourisme de découverte ; (ii) l'histoire du royaume et culte Sakalava, pôle d'attraction pour le tourisme culturel ; et enfin (iii) sa biodiversité, pôle d'attraction pour l'écotourisme.

Figure 1. La Région de Menabe



Source PRD 2013-2018

1.1.3. Capital économique

Le Menabe dispose d'un potentiel agricole non négligeable, qui se caractérise par une immense superficie cultivable et des milieux naturels diversifiés favorables à différents types d'activités tels que l'agriculture, l'élevage, la pêche, et l'exploitation forestière et minière. L'agriculture vivrière reste de loin l'activité économique principale de la Région Menabe et la riziculture y est largement dominante. Les autres principales cultures (le manioc, le maïs, et la patate douce)

constituent, après le riz, les denrées alimentaires de base de la majeure partie de la population. Les cultures à vocation commerciale sont les grains secs : le haricot, le pois du cap et les lentilles. Ses cultures industrielles sont principalement la canne à sucre, l'arachide et le tabac. Elles sont tributaires des services d'appui et/ou du secteur aval à la production.

L'élevage bovin demeure une activité importante dans la Région de Menabe. Cependant, la région est historiquement caractérisée par l'élevage de bovin extensif et contemplatif. Ces dernières années, la tendance va vers une diversification aussi bien dans l'élevage des ruminants (ovin et caprin) que dans le petit élevage (porcin et volailles). En revanche, les migrants pratiquent un nouveau mode d'élevage et une nouvelle exploitation du bétail : le bovin semi-extensif ou domestique.

La Région Menabe est très riche en ressources halieutiques. Les pêches traditionnelle, artisanale, et industrielle sont pratiquées dans la région.

Très peu d'industries et d'unités artisanales de transformation sont présentes dans la Région de Menabe. Les quelques industries qui y opèrent exercent dans les domaines de l'agro-alimentaire et du travail du bois. Le taux de salarisation dans l'industrie en 2012-2013 est de 4,9%.

Par ailleurs, face à la dévitalisation de l'économie locale, aggravée par la crise, une grande partie de la population se trouve dans une situation de précarité et de vulnérabilité du fait du manque d'emplois décents et/ou de perte d'emplois à la suite de la fermeture de nombreuses entreprises. De même, l'accessibilité aux services financiers, tels que les banques, les sociétés d'assurance et les agences d'affaires immobilières, reste très problématique dans la région. En 2012-2013, le taux de salarisation dans la Région Menabe est de 2,7%, ce qui est particulièrement faible par rapport à la moyenne nationale qui est de 10,9%. La proportion de femmes dans le salariat agricole est de 41,8%, soit 4 points de plus que la moyenne nationale.

La Région de Menabe reste encore un espace d'économie rurale, faiblement urbanisé (le taux d'urbanisation avoisine les 22% environ) et peu industrialisé. La carte ministérielle des services publics dits d'encadrement économique (finances et budget, économie, commerce) ou techniques (agriculture, travaux publics, industrie...) ne couvre pas la totalité des Communes. Aussi, nombre de services d'épaullement économique dans la région sont inaccessibles.

Seulement 26,6% des Fokontany sont raccordés au réseau de télécommunication, 12% des com-

munes sont reliées au réseau électrique de la JIRAMA, 8% au réseau de téléphonie fixe, 55% au réseau de téléphonie mobile, 73% au BLU et 2% à l'Internet. Dans le secteur du transport, malgré la réhabilitation des RN 34 et 35, la région manque de routes. L'état de dégradation avancée des routes les rend impraticables en toute saison, et plus spécifiquement pendant les saisons pluvieuses ; ce qui accentue l'enclavement de la zone. Les voies fluviales deviennent des compléments de communication indispensables pour le désenclavement des Communes les plus reculées. En outre, le transport aérien assure un rôle de premier plan, en suppléant les carences manifestes du transport terrestre de touristes, de missionnaires et de personnes. Une grande partie des produits agricoles est transportée par charrettes, à dos d'hommes et par pirogues.

1.1.4. Capital social

La Région Menabe se classe parmi les 18 régions de Madagascar à développement humain faible (IDH < 0,550), donc en dessous de la moyenne nationale de 0,512, ce qui tend notamment à se traduire par de plus faibles revenus par tête, ainsi que de plus faible longévité que la moyenne nationale.

Dans cette région, l'accès à l'eau reste problématique. Seulement 8% des communes sont reliées au réseau de distribution de l'eau courante. En 2018, 32% de la population de la région utilise des services de base pour l'eau de boisson, 4 % a recours au réseau de distribution de l'eau pour l'assainissement et 15% pour l'hygiène. Le pourcentage de la population utilisant des installations d'égouts reliées aux égouts est de 11% et 83% ne dispose pas d'installation et a donc recours à la défécation à l'air libre.

La couverture des Communes en CSB (Centre de Santé de Base) est totale. Toutefois, l'accès aux formations sanitaires reste problématique compte tenu de l'état dégradé des routes. Les femmes ont l'habitude d'accoucher avec l'assistance des matrones villageoises. En 2018, 28% des accouchements sont réalisés dans un établissement de santé. Le taux de mortalité néonatale est de 19 pour 1 000 naissances et le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans s'élève à 65 décès pour 1 000 naissances vivantes pour la période 2008-2018. La couverture vaccinale des vaccins de base est de 22% contre 41% à l'échelle nationale.

En ce qui concerne le secteur de l'éducation, la Région Menabe compte 567 écoles primaires publiques (EPP) fonctionnelles, sur un total de 617 Fokontany. Le taux de couverture en EPP par Fokontany est de 92%. Le taux d'alphabétisation des 15 ans et plus, est de 62,3% selon l'EPM 2010 (enquête périodique auprès des ménages) avec un écart notable selon le genre (66,8% pour les hommes contre 57,8% pour les femmes) et selon le milieu (76,2% pour le milieu urbain contre 57,9% pour le milieu rural). Chaque District est cependant doté d'infrastructures dédiées au sport, aux loisirs et à la culture, ainsi que de centres d'appui pour la promotion des jeunes (CAPJ).

La part allouée à l'éducation primaire dans le budget des ménages, selon l'enquête ENSOMD 2012, est de 1,9% soit une proportion moindre que le niveau national qui est de 2,2%. En 2018, le taux de fréquentation du Primaire est de 61% ; 17% pour le collège et 6% pour le lycée. Les taux d'achèvements pour ces mêmes cycles s'élèvent respectivement à 38%, 15% et 12% alors que les moyennes nationales sont de 56%, 26% et 15%. L'accessibilité aux centres universitaires ne semble pas être à la portée des bacheliers sortants de la Région. Pour l'année universitaire 2010-2011, 40 étudiants seulement sont inscrits au niveau supérieur et tous au CNTEMAD. Il apparaît par ailleurs que, en 2018, plus d'un enfant sur 2 (53%) âgée de 5 à 17 ans, est impliqué dans le travail des enfants.

Sur le plan de la sécurité, Menabe est classée dans la "zone rouge". La gendarmerie a organisé et mis en place des « Postes avancés » dans des points marginalisés.

1.1.5. Enjeux, défis

Pour accroître son attractivité et son image en faisant valoir sa richesse en "capital" de développement, la Région de Menabe doit s'identifier autour de projets communs, ambitieux mais réalistes, qui intègrent des dimensions économiques, sociales et environnementales. Ces dimensions sont axées sur la revitalisation de l'économie régionale et de l'espace territorial.

En effet, la Région Menabe dispose des bases matérielles, des potentialités et des différents « capitaux » physique, infrastructurel, social, humain et institutionnel qui peuvent être exploités de façon adéquate et « rentabilisés » au profit du bien-être de sa population.

La mise en œuvre des cibles prioritaires des ODD pour la région doit répondre à un certain nombre de questionnements stratégiques (enjeux et défis), tels que *i*) optimiser la mise en valeur des potentialités et bases matérielles (l'humain et les facteurs de production), *ii*) renforcer les actions de protection de l'environnement et de mitigation des changements climatiques, *iii*) renforcer, intensifier et rentabiliser les assises matérielles, *iv*) restructurer l'espace pour qu'il puisse être un terrain d'accueil et d'impulsion des actions de développement en cours ou à venir (dont l'occupation du sol), *v*) intervenir adéquatement afin de favoriser une maîtrise durable du développement (dosage des approches), *vi*) renforcer le niveau de satisfaction des besoins fondamentaux de la population et les capacités d'intervention (empowerment), ainsi que le rehaussement du niveau d'impulsion, de pilotage, d'encadrement et de suivi.



Aperçu de la situation des ODD dans la Région Menabe

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



65‰

de taux de mortalité des moins de 5 ans

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



1,9%

du budget des ménages alloué à l'éducation

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



83%

de la population défèque à l'air libre

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



12% des Communes reliées au réseau électrique de la JIRAMA

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



2,7% de taux de salarisation



 **OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



1.2.

Enjeu de la localisation des ODD pour la Région

La Déclaration du Millénaire adoptée en septembre 2000 par l'Assemblée Générale des Nations Unies a été un tournant décisif dans la planification des politiques publiques des pays en développement. Elle s'est traduite en une série d'engagements en matière de cibles et d'indicateurs clairement définis et visant à réduire la pauvreté et à accélérer le développement humain. Globalement, les progrès réalisés dans le cadre des politiques de mise en œuvre des OMD à Madagascar sont assez contrastés ; d'importants défis en termes de pauvreté et d'inégalités perdurent. Toutefois, la mise en œuvre des OMD a permis de capitaliser des leçons pour le succès des politiques de développement. Elles concernent entre autres (i) l'appropriation précoce des objectifs globaux de développement, (ii) la conception d'instruments de mise en œuvre des objectifs de développement, et (iii) le suivi de la mise en œuvre des interventions au-delà des résultats.

En réponse aux défis irrésolus des OMD et en capitalisant les leçons apprises de leur mise en œuvre, la communauté internationale, sous l'égide des Nations Unies, a adopté en septembre 2015 un nouvel agenda de développement durable pour accélérer à l'horizon 2030 la transition vers le développement économique, social et environnemental de tous les pays membres. Il s'agit d'un programme universel et ambitieux composé de dix-sept (17) Objectifs de Développement Durable (ODD) ayant pour but ultime l'éradication de la pauvreté dans le respect de l'environnement.



La résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies portant sur ce programme énonce dans l'article 55 que :

« Les objectifs et les cibles de développement durable sont intégrés et indissociables ; ils sont par essence globaux et applicables universellement, compte tenu des réalités, des capacités et des niveaux de développement des différents pays et dans le respect des priorités et politiques nationales. Si des cibles idéales sont définies à l'échelle mondiale, c'est à chaque État qu'il revient de fixer ses propres cibles au niveau national pour répondre aux ambitions mondiales tout en tenant compte de ses spécificités. Il appartient aussi à chaque État de décider de la manière dont ces aspirations et cibles devront être prises en compte par les mécanismes nationaux de planification et dans les politiques et stratégies nationales... ».

En réponse à cet appel de l'Assemblée Générale des Nations Unies, le PNUD a appuyé le gouvernement de Madagascar dans un processus inclusif de priorisation nationale des cibles de l'agenda 2030 (ODD) en 2018. A l'issue du processus, Madagascar dispose d'un rapport national de priorisation des cibles des ODD, contenant 64 cibles prioritaires et 85 indicateurs de suivi de la mise en œuvre des ODD.

Le processus de localisation des ODD au niveau infranational est une suite logique de la démarche nationale de priorisation. C'est un processus de prise en compte des contextes infranationaux (régionaux et locaux) dans la réalisation de l'Agenda 2030, en partant de la fixation d'objectifs et de cibles, jusqu'à la détermination des moyens de mise en œuvre et à l'utilisation d'indicateurs pour mesurer et suivre les progrès. Les trois grands aspects du processus de localisation des ODD ont été ainsi pris en compte. Il s'agit d'une déclinaison territoriale de la priorisation nationale des cibles des ODD, de la définition des paquets d'interventions pour la mise en œuvre des ODD dans la région et de la réalisation du mapping des sources de données pour les indicateurs de suivi des progrès au niveau local. L'Agenda 2030 pourra ainsi avoir un impact concret et positif sur la vie des personnes vulnérables, notamment les jeunes et les femmes, grâce à l'appui qui sera apporté dans toute la chaîne Planification – Programmation – Budgétisation – Exécution-Suivi-Evaluation.

De façon plus spécifique, la localisation des ODD permettra de :

Adapter l'Agenda 2030	➔	Adapter le cadre international (Agenda 2030) aux différents contextes locaux
Déterminer les ODD	➔	Déterminer la pertinence actuelle des ODD par rapport au contexte régional/local .
Déterminer 64 cibles prioritaires	➔	Déterminer collectivement, parmi les 64 cibles prioritaires à l'échelle nationale, lesquelles doivent être traitées de manière prioritaire dans une collectivité locale en fonction de ses acquis, contraintes, vision et stratégie de développement à l'échelle de son territoire.
Identifier les interconnexions coordination multisectorielle	➔	Identifier les interconnexions entre les cibles locales en vue d'une coordination multisectorielle potentielle.
Regrouper les paquets intégrés de cible	➔	Regrouper les cibles prioritaires en paquets intégrés de cible et définir les interventions pour leur mise en œuvre.
Cibles à effets multiplicateurs et d'entraînements	➔	Investir sur la mise en œuvre des cibles ayant les effets multiplicateurs et d'entraînements les plus forts pour les autres cibles.
Investir dans la collecte de données pour le suivi	➔	Investir davantage dans la collecte de données pour le suivi des progrès de la mise en œuvre des ODD dans la région





Section 2.

Alignement des plans stratégiques régionaux sur les ODD



L'alignement est une étape préalable indispensable pour réussir la priorisation. Il a pour objectif d'apprécier le degré de prise en compte / intégration des 64 cibles priorisées au niveau national par rapport aux documents et stratégies régionales / locales. L'outil d'Analyse Rapide Intégrée ou Rapid Integrated Assessment (RIA¹), un des outils de la MAPS (Mainstreamings Accelerating and Policy Support) a été utilisé à cet effet. La présente section présente la méthodologie d'analyse et les résultats de l'alignement.

2.1. Méthodologie d'analyse de l'alignement

Le RIA permet d'évaluer le niveau d'alignement des documents de stratégies de développement sur les Objectifs de Développement Durable. L'analyse cherche à réaliser une cartographie des liens entre les objectifs, les politiques et les stratégies de développement régionaux et les cibles ODD. L'outil RIA se base sur deux matrices appelées RIA1 et RIA2.

Le RIA_1 (figure 2) est une résultante de RIA 2. Il reprend en ligne les principaux domaines / objectifs stratégiques tels qu'identifiés dans les principaux documents de planification régionale et en colonne les différentes cibles ODD. Chaque cellule Cij de la matrice indique une intersection entre le domaine (en ligne i) et la cible (en colonne j). La présence dans la cellule Cij d'une référence (un X indicé) justifie la prise en compte de la cible correspondante dans les actions de mise en œuvre du domaine / objectifs stratégiques précis, tel qu'il ressort du RIA2.

En plus des références dans les cellules, certaines lignes / colonnes du RIA 1 seront coloriées. La couleur orange indique les cibles ODD qui ne sont programmées pour être mises en œuvre dans aucun document de planification de la région ; aucune référence (un X indicé) n'est donc présente sur la colonne représentée par ces cibles. La couleur verte indique le manque de cohérence dans la mise en œuvre des objectifs stratégique. La réalisation d'un objectif stratégique donné (en ligne) nécessite la mise en œuvre de plusieurs cibles ODD. Lorsqu'aucun programme / projet n'est programmé pour la mise en œuvre de certaines cibles ODD indispensables à l'atteinte d'un objectif stratégique, les parties correspondantes sont colorées en vert.

Le RIA 2 (voir figure 3) est une matrice de renseignement du niveau d'intégration des cibles dans les politiques ou stratégies nationales / régionales.

Les principes de la matrice RIA 2

Elle reprend en ligne les différentes cibles ODD puis en colonne, les éléments ci-après :

- Les domaines nationaux/régionaux prioritaires tels que répertoriés dans les principaux documents de planification ;
- La stratégie/projet/programme national de développement relatif à chaque domaine abordant les questions correspondantes à une cible donnée ;
- Les indicateurs nationaux retenus pour les cibles spécifiques ;
- Les institutions responsables de la mise en œuvre ;
- Les commentaires pertinents concernant le secteur et/ou la cible prioritaire dans le document de planification.

¹ Cet outil est développé par le Bureau d'Appui aux Politiques et Programmes du PNUD (BPPS)

Figure 2. Le RIA 1

■ ODD non pris en compte dans les PSPP

■ ODD non applicable

■ Pas de synergie inter-sectorielle

Objectif stratégique PRD	Objectif stratégique PND	1 DES ÉQUILIBRES																	3 SANTÉ BIEN-ÊTRE ET ÉNERGIE					4 ÉDUCATION DE QUALITÉ					5 ÉQUITÉ POUR LES SEXES					6 PAS DE POIVRE ET D'ASSAINISSEMENT					
		1.1	1.2	1.3	1.5	2.1	2.2	2.3	2.4	3.1	3.2	3.3	3.4	3.7	3.8	4.1	4.2	4.3	4.4	4.5	4.6	4.7	5.1	5.2	5.3	5.5	6.1	6.2	6.5										
1 Gouvernance	Etat de droit et ordre public																																						
2 Gouvernance	Gouvernance, développement local																																						
3 Finances	Système bancaire et financier																																						
4 Potentiel d'échanges inter-régionaux	Marché intérieur et commerce																																						
5 Potentiel rural et urbain	Secteurs porteurs et filières à haute valeur ajoutée	X									X																												
6 Capital infrastructural et équipement territorial	Infrastructures d'épaulement et structurantes																																						
7 Potentiel rural et urbain	Organisation et structuration territoriale	X																				X	X																
8 Revitaliser le tissu industriel	Secteur privé et secteurs relais																																						
9 Capital social	Accès de la population aux soins de qualité										X	X						X																					
10 Capital social	Epidémies et maladies émergentes												X																										
11 Potentiel rural et urbain	Malnutrition																																						
12 Capital social	Système éducatif performant																																						
13 Potentiel rural et urbain	Formation technique et professionnel															X	X				X	X																	
14 Capital social	Eau potable, hygiène et assainissement																										X	X											
15 Jeunesse, sport et culture	Culture, levier de développement																																						
16 Jeunesse, sport et culture	Sport et développement												X					X																					
17 Potentiel rural et urbain	Protection sociale, emploi et revenu	X	X	X	X																																		
18 Ressources naturelles	Ressources naturelles et développement																																						
19 OC, risques et catastrophes naturelles	Capital naturel et écosystèmes durables																												X										



Figure 3. Le RIA 2

ODD/Cibles	Encodage	Domaine/Secteur tel qu'identifié dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement. Identifier l'Objectif/Cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD cible	Identifier les indicateurs nationaux pour les cibles spécifiques	Stratégie sectorielle. Identifier l'Objectif/Cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD cible	Identifier les indicateurs sectoriels pour les cibles spécifiques	Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (Ministères de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de développement ?
1.1. D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 US dollar par jour)	11 1	Genre et groupe vulnérable	DSCR P ₁₅ Améliorer l'autonomisation des femmes, particulièrement en ce qui concerne les capacités économiques	Proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole, Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire, Rapport filles/garçons dans l'enseignement supérieur			Plan, Finances, Economie, Budget, Genre, Emploi, Affaires sociales	
	11 2	Gouvernance économique	DSCR P ₁₅ Assurer un taux de croissance réel moyen du PIB de 7,2% par an sur la période pour réduire la pauvreté.					



2.2. Résultat de l'alignement

Dans le but d'évaluer le degré de prise en compte des ODD et de leurs cibles dans le cadre régional de planification de Menabe, l'analyse RIA a porté sur le Plan Régional de Développement de la région (PRD). Il s'agit du principal document de développement de la région.

Seule l'analyse du RIA1 sera présentée étant donné qu'il résume la totalité de l'information contenue dans le RIA 2. L'analyse du RIA 1 consiste à (i) relever le degré de prise en compte des cibles prioritaires de la région dans ses documents stratégiques ; mettre l'accent sur les cibles prioritaires de la région qui ne sont prises en compte dans aucun plan stratégique et qui relèvent d'une importance particulière pour la région, (ii) identifier la nécessité de coordination intersectorielle pour la mise en œuvre des cibles prises en compte par plusieurs secteurs, et (iii) mettre en évidence les manques de cohérence sectorielle² afin d'atteindre les objectifs stratégiques.

A partir du PRD, onze objectifs stratégiques ont été identifiés pour Menabe. Cependant, ces onze objectifs stratégiques ne sont pas assez désagrégés pour permettre la réussite de l'exercice du RIA. Dans le souci d'améliorer l'objectivité de l'analyse RIA, un arrimage a été fait entre dix-neuf objectifs stratégiques du PND (plan national de développement) et ceux du PRD de Menabe ; ce qui donne le tableau ci-contre :

²La cohérence sectorielle est la mise en œuvre de toutes les cibles ODD nécessaires pour atteindre les objectifs d'un secteur et/ou d'un axe stratégique dans notre contexte.

Tableau 1: Objectifs stratégiques utilisés pour l'analyse RIA

	Objectif stratégique PRD	Objectif stratégique PND
1	Gouvernance	Etat de droit et ordre public
2	Gouvernance	Gouvernance, développement local
3	Finances	Système bancaire et financier
4	Potentiel d'échanges interrégionaux	Marché intérieur et commerce
5	Potentiel rural et urbain	Secteurs porteurs et filières à haute valeur ajoutée
6	Capital infrastructurel et équipement territorial	Infrastructures d'épaullement et structurantes
7	Potentiel rural et urbain	Organisation et structuration territoriale
8	Revitaliser le tissu industriel	Secteur privé et secteurs relais
9	Capital social	Accès de la population à des soins de qualité
10	Capital social	Epidémies et maladies émergentes
11	Potentiel rural et urbain	Malnutrition
12	Capital social	Système éducatif performant
13	Potentiel rural et urbain	Formation technique et professionnelle
14	Capital social	Eau potable, hygiène et assainissement
15	Jeunesse, Sport et culture	Culture, levier de développement
16	Jeunesse, Sport et culture	Sport et développement
17	Potentiel rural et urbain	Protection sociale, emploi et revenu
18	Ressources naturelles	Ressources naturelles et développement
19	CC, risques et catastrophes naturelles	Capital naturel et écosystèmes durables



A l'issue de l'exercice d'alignement à travers le RIA, les résultats ont révélé un niveau d'alignement de l'ordre de 89% par rapport aux cibles prioritaires au niveau national. Parmi les 64 cibles prioritaires au niveau national, 7 cibles n'ont pas été programmées dans les principaux documents de planification de développement régional. Les résultats détaillés de l'analyse RIA sont présentés suivant les quatre volets de l'économie retenus lors de l'exercice national de priorisation.

■ RIA : Capital social

Sur les 26 cibles prioritaires au niveau national, deux (2) n'ont pas du tout été prises en compte dans le PRD de la région. Il s'agit de la cible 2.4 relative à la promotion d'une agriculture performante et résiliente, et de la cible 5.3 relative au mariage forcé. Il faut souligner qu'à Madagascar la fécondité précoce demeure élevée ; 32% des adolescentes de 15-19 ans ont déjà commencé leur vie reproductive : 26% ont déjà eu au moins un enfant, et 6% des jeunes étaient enceintes du premier enfant³. Par ailleurs, l'agriculture vivrière reste de loin, en termes de superficie cultivée, l'activité économique principale de la Région du Menabe⁴ ; la riziculture y est largement dominante.

L'analyse du RIA du capital social révèle aussi la nécessité d'une cohérence dans les interventions mentionnées dans les politiques et stratégies de certains secteurs, ce qui devrait permettre de mettre en œuvre un nombre assez important de cibles. Il s'agit des secteurs eau et assainissement (au moins 12 cibles⁵), infrastructures d'épaullement et structurantes (15 cibles), et protection sociale, emploi et revenu (au moins 6 cibles). Par ailleurs, l'analyse permet de relever une certaine synergie intersectorielle pour la réalisation de la cible 1.1 relative à la réduction de la pauvreté ; des actions pertinentes sont programmées dans les secteurs porteurs et filières à forte valeur ajoutée, de même en matière d'organisation et de structuration territoriale, de protection sociale, d'emploi et de revenus.

■ RIA : Volet économique

Parmi les treize (13) cibles prioritaires au niveau national, les cibles 7.3 et 9.2 n'ont pas été programmées pour être mises en œuvre dans le Plan Régional de Développement de Menabe. La cible

7.3 traite de l'efficacité énergétique et la cible 9.2 est relative à l'industrialisation socio économiquement durable et créatrice d'emplois.

A l'instar de toutes les régions de Madagascar, la principale source d'énergie présente dans la Région de Menabe est la biomasse. La promotion de l'efficacité énergétique permettra sans doute de réduire la pression sur l'exploitation du bois énergie dans la région. Pour l'ensemble de la région, le taux moyen de déboisement, par rapport à la situation initiale, est de l'ordre de 34% (il était de 6% sur la période 1990-2000) alors que le rythme de reboisement est de l'ordre de 40 ha par an⁶. Par ailleurs, la promotion de l'efficacité énergétique permettra de réduire la production de gaz à effet de serre et d'améliorer l'empreinte écologique de la région.

La Région de Menabe ne possède que très peu d'industries et d'unités artisanales de transformation. Elle a donc l'opportunité de faire la promotion de l'industrialisation socio économiquement durable dans ses choix d'industrialisation.

Le RIA révèle aussi la nécessité de cohérence sectorielle pour la mise en œuvre des cibles du volet économique. Presque aucun projet du PRD sur la promotion de la formation technique et professionnelle (au moins 11 cibles) n'adresse les préoccupations des cibles ODD du capital économique. Il en est de même de l'axe stratégique « marché intérieur et commerce » (au moins 11 cibles) et de l'axe « capital naturel et écosystèmes durables » (au moins 8 cibles) ; ces secteurs sont pourtant indispensables à l'essor économique de la région.

■ RIA : Capital naturel

La gestion des déchets ne semble pas être une préoccupation pour les autorités locales de Menabe. C'est du moins ce que traduit l'absence d'action concrète dans le PRD pour la mise en œuvre de la cible 12.5 relative à la réduction des déchets et de la cible 14.1 qui concerne la pollution marine. Il s'agit de deux cibles non prises en compte dans les documents de planification de la région parmi les quatorze (14) cibles prioritaires au niveau national dans ce volet. Le Tableau de Bord Environnemental (TBE) de Menabe stipule que pour la Commune urbaine de Morondava, la quantité de déchets ménagers est estimée à 35 tonnes par jour, 5 tonnes de déchets organiques banals et 6 à 7 tonnes de déchets issues des activités commerciales et des marchés.

La Commune urbaine de Morondava ne dispose pas de site de décharge, et utilise des terrains

³ INSTAT, *Enquête Démographique et de Santé 2009*

⁴ PRD Menabe, page 16

⁵ Le nombre de cibles entre parenthèses représente les cibles pour lesquelles les projets devraient être programmés pour mieux atteindre les objectifs du secteur indiqué.

⁶ PRD page 11

vagues (parfois appartenant à des particuliers) pour le dépôt des ordures. Ces sites de stockage sont implantés et exploités sans respect de l'environnement et sans aucune application des règles élémentaires d'hygiène publique. En général, les déchets ménagers sont soit dispersés dans la nature, soit enterrés, soit jetés dans les points d'ordures, soit dans des fosses à ordures familiales, et régulièrement incinérés.

Le RIA permet aussi de relever des cohérences sectorielles qui méritent d'être mieux prises en compte pour la réalisation de certaines cibles ODD et l'atteinte des objectifs sectoriels. Il s'agit entre autres de la cohérence dans le secteur des infrastructures d'épaulement et structurantes (au moins 3 cibles), et le secteur des épidémies et maladies émergentes (au moins 2 cibles).

■ RIA : Gouvernance

La cible 16.4 relative à la lutte contre la criminalité organisée est la seule cible prioritaire au niveau national qui ne soit pas prise en compte dans le PRD de Menabe. Cela semble problématique étant donné la situation qui prévaut. La

douzième note réalisée par l'IFRI (Institut Français des Relations Internationales) au profit de la Direction Générale des Relations Internationales et de la Stratégie du Ministère de la Défense intitulée « Madagascar face, à la gangrène de la criminalité organisée » (par Mathieu Pellerin), mentionne que le « Dinan'ny Zanak'i Mangoky », dont Menabe, est la zone la plus touchée par les Dahalo.

Il convient de souligner que les actions programmées pour ce volet sont exclusivement propres à la gouvernance ; les RIA 1 des autres secteurs révèlent un manque de synergie des interventions publiques, entre la gouvernance et les autres volets de l'économie. En outre, l'atteinte des cibles ODD nécessite des actions de complémentarité et de synergie entre certains secteurs de l'économie.

Plus généralement, les résultats de l'analyse du RIA suggèrent la nécessité de plus de cohérence dans les interventions contenues dans les politiques et stratégies de certains secteurs ce qui permettra d'adresser un nombre assez important de cibles.



EVALUATION INTEGREE RAPIDE – PROFIL DES ODD A MENABE

Tableau 2. Partie I : ODD 1 - ODD 6

ODD non pris en compte dans les PSPP
 ODD applicable
 Pas de synergie inter-sectorielle

Objectif stratégique PRD	Objectif stratégique PND	1 PAS DE FAIBLETÉ			2 FAIR - JIBO			3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE			4 ÉDUCATION DE QUALITÉ			5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES			6 LAI PROPRE ET ASSAINISSEMENT		
		1.1	1.2	1.3	2.1	2.2	2.3	3.1	3.2	3.3	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2	5.3	6.1	6.2	6.5
1 Gouvernance	Etat de droit et ordre public																		
2 Gouvernance	Gouvernance, développement local																		
3 Finances	Système bancaire et financier																		
4 Potentiel d'échanges inter-régionaux	Marché intérieur et commerce																		
5 Potentiel rural et urbain	Secteurs porteurs et filières à haute valeur ajoutée	X				X													
6 Capital infrastructural et équipement territorial	Infrastructures d'épaulement et structurantes				X														
7 Potentiel rural et urbain	Organisation et structuration territoriale	X												X	X				
8 Revitaliser le tissu industriel	Secteur privé et secteurs relais																		
9 Capital social	Accès de la population aux soins de qualité							X	X										
10 Capital social	Epidémies et maladies émergentes									X									
11 Potentiel rural et urbain	Malnutrition				X														
12 Capital social	Système éducatif performant										X	X							
13 Potentiel rural et urbain	Formation technique et professionnel											X	X	X					
14 Capital social	Eau potable, hygiène et assainissement																	X	X
15 Jeunesse, sport et culture	Culture, levier de développement																		
16 Jeunesse, sport et culture	Sport et développement											X							
17 Potentiel rural et urbain	Protection sociale, emploi et revenu	X	X	X															
18 Ressources naturelles	Ressources naturelles et développement																		X
19 OC, risques et catastrophes naturelles	Capital naturel et écosystèmes durables																		



Tableau 3. Partie II : ODD 7 - ODD 11

ODD non pris en compte dans les PSpp
 ODD non applicable
 Pas de synergie inter-sectorielle

Figure 4 : Partie II : ODD 7 - ODD 11

Objectif stratégique PRD	Objectif stratégique PND	7 Énergie propre et durable										8 Travail décent et croissance économique					9 Industrie, innovation et infrastructure			10 Réduction des inégalités		11 Villes et communautés durables			
		7.1	7.2	7.3	8.1	8.2	8.3	8.5	8.7	8.9	9.1	9.2	9.3	10.2	11.1	11.2	11.3	11.4							
1 Gouvernance	Etat de droit et ordre public																								
2 Gouvernance	Gouvernance, développement local	X	X																						
3 Finances	Système bancaire et financier											X													
4 Potentiel d'échanges interrégionaux	Marché intérieur et commerce																								
5 Potentiel rural et urbain	Secteurs porteurs et filières à haute valeur ajoutée				X	X	X	X	X																
6 Capital infrastructurel et équipement territorial	Infrastructures d'épaullement et structurantes									X					X	X	X	X							
7 Potentiel rural et urbain	Organisation et structuration territoriale								X																
8 Revitaliser le tissu industriel	Secteur privé et secteurs relais						X																		
9 Capital social	Accès de la population aux soins de qualité																								
10 Capital social	Epidémies et maladies émergentes														X										
11 Potentiel rural et urbain	Malnutrition																								
12 Capital social	Système éducatif performant																								
13 Potentiel rural et urbain	Formation technique et professionnelle										X														
14 Capital social	Eau potable, hygiène et assainissement																X								
15 Jeunesse, sport et culture	Culture, levier de développement																			X					
16 Jeunesse, sport et culture	Sport et développement																								
17 Potentiel rural et urbain	Protection sociale, emploi et revenu																								
18 Ressources naturelles	Ressources naturelles et développement																								
19 CC, risques et catastrophes naturelles	Capital naturel et écosystèmes durables																								






Tableau 4. Partie III : ODD 12 - ODD 15

ODD non pris en compte dans les PSPP
 Pas de synergie inter-sectorielle
 ODD non applicable

	Objectif stratégique PRD	Objectif stratégique PND	12 Transition vers des productions responsables					13 Objectifs de développement durables			14 Eau propre et assainissement			15 Vieillesse				
			12.2	12.5	12.8	13.1	13.2	14.1	14.2	14.4	15.1	15.2	15.3	15.5				
1	Gouvernance	Etat de droit et ordre public																
2	Gouvernance	Gouvernance, développement local				X		X							X		X	X
3	Finances	Système bancaire et financier																
4	Potentiel d'échanges interrégionaux	Marché intérieur et commerce																
5	Potentiel rural et urbain	Secteurs porteurs et filières à haute valeur ajoutée																
6	Capital infrastructurel et équipement territorial	Infrastructures d'épaulement et structurantes				X												
7	Potentiel rural et urbain	Organisation et structuration territoriale																
8	Revitaliser le tissu industriel	Secteur privé et secteurs relais																
9	Capital social	Accès de la population aux soins de qualité																
10	Capital social	Epidémies et maladies émergentes																
11	Potentiel rural et urbain	Malnutrition																
12	Capital social	Système éducatif performant																
13	Potentiel rural et urbain	Formation technique et professionnelle																
14	Capital social	Eau potable, hygiène et assainissement																
15	Jeunesse, sport et culture	Culture, levier de développement			X													
16	Jeunesse, sport et culture	Sport et développement																
17	Potentiel rural et urbain	Protection sociale, emploi et revenu																
18	Ressources naturelles	Ressources naturelles et développement	X									X		X		X		X
19	CC, risques et catastrophes naturelles	Capital naturel et écosystèmes durables	X					X		X			X		X		X	X



Tableau 5. Partie IV : ODD 16 - ODD 17

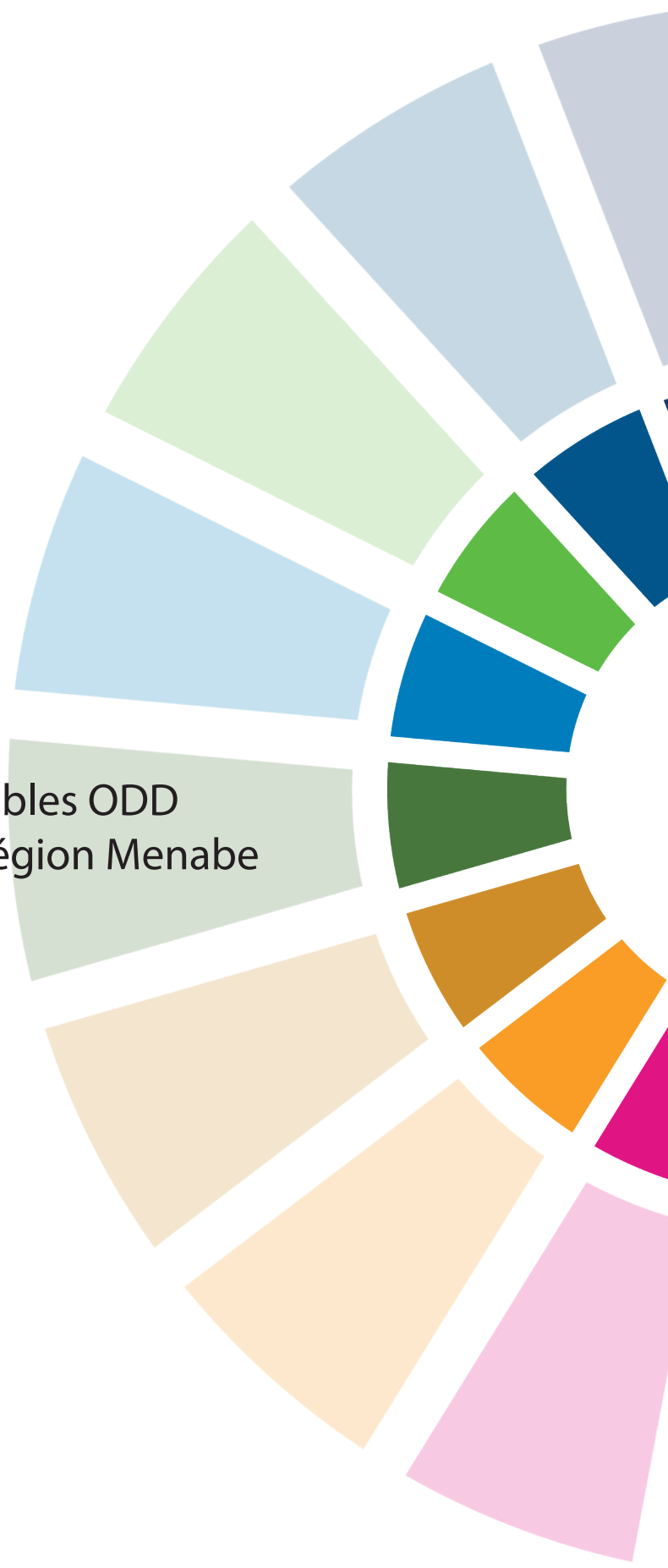
 ODD non pris en compte dans les PSPP
  Pas de synergie inter-sectorielle
  ODD non applicable

	Objectif stratégique PRD	Objectif stratégique PND	16 PAIX, JUSTICE ET ÉQUITÉ							
			16.1	16.2	16.3	16.4	16.5	16.6	16.7	
1	Gouvernance	Etat de droit et ordre public	X		X					
2	Gouvernance	Gouvernance, développement local	X	X			X	X	X	X
3	Finances	Système bancaire et financier								
4	Potentiel d'échanges interrégionaux	Marché intérieur et commerce								
5	Potentiel rural et urbain	Secteurs porteurs et filières à haute valeur ajoutée								
6	Capital infrastructurel et équipement territorial	Infrastructures d'épaulement et structurantes								
7	Potentiel rural et urbain	Organisation et structuration territoriale								
8	Revitaliser le tissu industriel	Secteur privé et secteurs relais								
9	Capital social	Accès de la population aux soins de qualité								
10	Capital social	Epidémies et maladies émergentes								
11	Potentiel rural et urbain	Malnutrition								
12	Capital social	Système éducatif performant		X						X
13	Potentiel rural et urbain	Formation technique et professionnelle								
14	Capital social	Eau potable, hygiène et assainissement								
15	Jeunesse, sport et culture	Culture, levier de développement								
16	Jeunesse, sport et culture	Sport et développement								
17	Potentiel rural et urbain	Protection sociale, emploi et revenu								
18	Ressources naturelles	Ressources naturelles et développement								
19	CC, risques et catastrophes naturelles	Capital naturel et écosystèmes durables								



Section 3.

Priorisation des cibles ODD
au niveau de la Région Menabe



La priorisation des cibles ODD, qui fait suite à l'analyse intégrée rapide, permet de définir des cibles à prioriser dans les 64 cibles retenues comme prioritaires au niveau national. A cet effet, les 64 cibles sont passées sous le prisme de différents critères sélectifs qui définissent les contraintes et les priorités régionales au regard du niveau d'alignement/intégration de la cible, de la pertinence de la cible pour la région et de la qualité statistique des indicateurs de mesures disponibles au niveau de la région pour le suivi de la mise en œuvre de la cible.

3.1. Méthodologie de la priorisation

Les travaux de priorisation ont eu lieu à Menabe du 24 au 26 avril 2019. Plus de 70 participants issus des forces de développement de la région et de ses districts y ont participé. Ils viennent des services techniques déconcentrés, des collectivités territoriales décentralisées, de la société civile et du secteur privé ou encore des PTF opérant à Menabe. Les étapes parcourues sont les suivantes :

3.1.1. Les étapes de la localisation des ODD

Donner un ancrage local aux ODD nécessite une démarche claire dont les étapes sont :

- **La sensibilisation** : Expliquer aux dirigeants locaux et régionaux, et aux citoyens les défis, les enjeux, l'importance et la pertinence des ODD pour les communautés locales.
- **Le plaidoyer** : Promouvoir l'appropriation locale des stratégies nationales de développement intégrant les ODD afin de garantir une approche de la base vers le sommet et en s'assurant de la mise en place d'un environnement propice à la localisation des ODD.
- **La mise en œuvre** : (i) Faire des choix et hiérarchiser les objectifs et les cibles des ODD compte tenu du contexte, des besoins spécifiques et des ressources. (ii) Identifier les paquets d'actions et les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les domaines prioritaires des ODD, et (iii) rédiger un plan ad hoc pour leur territoire basé sur les ODD ou harmoniser les plans existants avec les ODD.
- **Le suivi-évaluation et la capitalisation** : Collecter, suivre et analyser les données au niveau infranational, élaborer des indicateurs locaux, participer au suivi et à l'évaluation des ODD à l'échelle nationale, promouvoir la participation des autres parties prenantes et veiller à ce que les informations collectées soient utilisées dans le suivi et les rapports.

3.1.2. De réelles exigences pour réussir le processus de localisation

Les principes suivants ont été au centre de la démarche :

- **Une approche participative et inclusive** : La société civile, les groupes vulnérables et le secteur privé ont un rôle essentiel à jouer. La prise de décision participative est un préalable pour assurer leurs participations effectives à la mise en œuvre.
- **Ne laisser personne de côté, aider en priorité les plus défavorisés** : Les ODD placent le principe d'égalité au cœur du nouveau programme, dans le but de garantir l'intégration des groupes défavorisés, marginalisés et exclus. De là découle aussi l'importance de la ventilation / classification / clarification / accessibilité des données.
- **Une approche fondée sur les droits humains** : Les ODD aspirent à la liberté de vivre à l'abri de la peur et du besoin, ce qui n'est possible que si les autorités locales respectent, protègent et promeuvent l'ensemble des droits humains.

3.1.3. Travaux de priorisation dans les régions à travers quatre Groupes de travail

Après avoir été instruits sur le processus de localisation nationale et régionale, les participants à l'atelier de priorisation ont été répartis dans 4 groupes (social, capital naturel, économie et gouvernance). Chaque groupe s'est focalisé sur la priorisation locale des cibles déjà priorisées au niveau national.

Une équipe de facilitateurs composée de cadres des ministères chargés de la Décentralisation et de la Planification, de cadres des agences des Nations Unies (PNUD, UNICEF, PAM, FAO,

UN FPA, ILO) et de consultants ont accompagné les groupes. Ils ont assuré la qualité des résultats de priorisation. Il leur revenait d'assurer la prise en compte des cibles transformationnelles (autonomisation des femmes, accès à l'eau, énergie, équité, etc.) par le groupe pour être cohérent avec les priorités nationales. Enfin, ils ont veillé à la prise en compte de l'intersectorialité par chaque groupe.

3.1.4. Application de filtres pour identifier les priorités parmi les cibles

Les cibles ont été appréciées à travers trois différents filtres :

■ **Filtre 1 : Evaluer le niveau d'alignement/intégration de la cible**

Il s'agit de la prise en compte ou non de la cible dans le PRD ou autres politiques et stratégies sectorielles disponibles dans la région. Mais aussi d'apprécier la nature multidimensionnelle de la cible ainsi que son effet transformationnel et catalyseur.

■ **Filtre 2 : Evaluer la pertinence de la cible pour la région**

Il s'agit de voir la mise en œuvre de la cible par la région par rapport à son niveau de compétence d'après les textes, d'identifier son avantage comparatif et/ou le potentiel existant pour l'atteinte de cible par rapport à d'autres régions et aussi de chercher à savoir si l'atteinte de la cible est un enjeu et/ou une priorité pour la région.

■ **Filtre 3 : Evaluer la qualité statistique des indicateurs de mesure disponibles au niveau de la région pour le suivi de la mise en œuvre de la cible**

Il s'agit de voir si la cible peut être suivie dans sa mise en œuvre par des indicateurs de mesure disponibles au niveau de la région (indicateurs qui peuvent être renseignés par des données administratives ou par le SRISE). Si la cible ne dispose pas encore d'indicateurs de mesure disponibles, voire si ces indicateurs peuvent être obtenus à un coût supportable par la région.

Tableau 6 : Les critères et les modalités de réponse

Niveau de Filtre	Critères de priorisation locale des cibles des ODD
Filtre 1	1. Cible prise en compte dans le PRD et/ou dans les autres documents régionaux de politique sectorielle).
	2. Cible « catalyseur » qui mobilise le plus de cibles venant des autres ODD pour son atteinte OU qui a un « impact direct » sur l'amélioration des conditions sociales de base et/ou dans l'augmentation du niveau de vie dans la région.
	3. Cible contribuant à au moins deux dimensions du développement durable (économique, sociale, environnementale et gouvernance) dans la région.
Filtre 2	4. Cible dont l'atteinte relève de la compétence de la région d'après les textes.
	5. Cible dont les avantages comparatifs ou les potentiels existants dans la région vont servir de levier pour son atteinte.
	6. Cible correspondante à des priorités intrinsèques pour la région.
Filtre 3 (non exclusif)	7. Renseigner les indicateurs de mesure disponibles pour une cible au niveau régional en tenant compte des indicateurs fixés au niveau national et de leur désagrégation au niveau local de la cible.
	8. Donner des recommandations pour l'amélioration de la qualité des données et du SRISE pour le besoin du suivi des ODD.

A chaque critère de priorisation au niveau de chaque filtre est adjointe une appréciation déclinée en trois niveaux (haute, moyenne et faible) et dont la combinaison pour l'ensemble des trois filtres permet d'avoir un niveau d'appréciation final. Le niveau d'appréciation des filtres est réalisé suivant les tableaux 6, 7 et 8 ci-après :



Tableau 7 : Appréciation du filtre 1

Liste des cibles	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Appréciation 1
Cible i	Oui	Oui	Oui	Haute
Cible j	Oui	Oui	Non	Moyenne
Cible k	Oui	Non	Oui	Moyenne
Cible l	Oui	Non	Non	Faible
Cible m	Non	Non	Non	Faible
Cible n	Non	Oui	Oui	Haute (mais analyse discursive par rapport au résultat du Filtre 2)

Tableau 8 : Appréciation du filtre 2

Liste des cibles	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Critère 4	Appréciation 2
Cible i	Oui	Oui	Oui	Oui	Haute
Cible j	Oui	Oui	Oui	Non	Moyenne
Cible k	Oui	Oui	Non	Oui	Moyenne
Cible l	Oui	Non	Oui	Oui	Moyenne
Cible m	Oui	Non	Non	Oui	Faible
Cible n	Oui	Non	Oui	Non	Faible
Cible o	Oui	Oui	Non	Non	Faible

La décision finale se base sur une combinaison des appréciations du filtre 1 et du filtre 2 (suivant les règles du tableau 6) et une concertation / analyse discursive entre les différents acteurs du développement.

Tableau 9 : Décision finale pour la cible retenue : filtre 1 + filtre 2

Liste des cibles	Filtre 1	Filtre 2	Décision finale
Cible i	Haute	Haute	Cible retenue
Cible j	Haute	Moyenne	
Cible k	Moyenne	Haute	
Cible l	Moyenne	Moyenne	Cible retenue sous contraintes (Priorités intrinsèques et/ou Problématiques de la région)
Cible m	Faible	Haute	
Cible n	Haute	Faible	Cible non retenue
Cible o	Moyenne	Faible	
Cible p	Faible	Moyenne	
Cible q	Faible	Faible	

3.2. Résultats de la priorisation

Les résultats des filtres utilisés, suivis d'une analyse discursive ont permis de retenir un ensemble de quarante-huit (48) cibles prioritaires pour la Région de Menabe, en plus des quarante-trois (43) cibles de mise en œuvre et des dix-neuf (19) cibles de l'ODD 17 sur le partenariat pour la réalisation de l'Agenda qui sont déclarées prioritaires. Le tableau ci-dessous présente par domaine de développement les résultats de l'exercice de priorisation. Il convient de souligner que la cible 16.9 relative à la garantie de l'identité juridique pour tous et la cible 16.10 relative à l'accès à l'information publique ont été retenues comme prioritaires pour la Région de Menabe. Ces cibles n'ont pourtant pas été priorisées au niveau national.

Tableau 10 : Récapitulatif des cibles prioritaires par domaine

Rubriques	Cibles priorisées	Cibles non priorisées	National
Objectifs Globaux	3	1	4
Social	20	6	26
Economie	11	2	13
Capital naturel	5	9	14
Gouvernance	9	0	9
TOTAL	48	18	66


Source : Travaux de localisation des ODD dans la Région Menabe, Avril 2019

Les cibles définies comme prioritaires représentent 46% des 105 cibles ODD, mis à part les quarante-trois (43) cibles de mise en œuvre et les dix-neuf (19) cibles de l'ODD 17 sur le partenariat pour la réalisation de l'Agenda⁷. Ces cibles représentent aussi 72% des 64 cibles prioritaires au niveau national. Le nombre le plus élevé de cibles prioritaires a été obtenu au niveau de l'ODD 3, de l'ODD 8 et de l'ODD 16. Le tableau suivant présente la cartographie des cibles prioritaires de la Région Menabe.

⁷ Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) sont assortis de 169 cibles et 241 indicateurs. Cependant, les cibles 14.6 et 14.7 ne s'appliquent pas aux pays en développement.

Tableau 11 : Cartographie des cibles prioritaires pour Menabe

ODD		Cibles ODD à prioriser										Ensemble priorisées
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
	1. Pas de pauvreté	■	■	■								3
	2. Faim Zéro	■		■	■							3
	3. Bonne santé et bien-être		■	■	■			■	■			5
	4. Éducation de qualité				■	■		■				3
	5. Égalité entre les sexes	■	■	■		■						4
	6. Eau propre et Assainissement		■	■		■						3
	7. Énergie propre et d'un coût abordable	■	■	■								3
	8. Travail décent et croissance économique		■			■		■		■		5
	9. Industrie, Innovation et Infrastructures	■	■	■								3
	10. Inégalités réduites											0
	11. Villes et communautés durables	■	■		■							3
	12. Consommation et production responsables											0
	13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	■	■									2
	14. Vie aquatique		■									1
	15. Vie terrestre	■										1
	16. Paix, Justice et Institutions efficaces	■	■	■	■	■	■			■	■	9
	17. Partenariats pour les ODD											
Total											48	


 Cible non prise en compte dans le PRD mais priorisée



3.2.1 Cibles prioritaires - Gouvernance

Menabe, auparavant réputée pour la sérénité qui y régnait et attirait les touristes, est de plus en plus touchée par l'insécurité et tous les maux inhérents à l'accroissement de la population. La recrudescence du tourisme sexuel et la prostitution infantile sont accentuées par la pauvreté. Le système judiciaire de proximité est insuffisant et n'existe pas dans certains Districts ce qui favorise la vindicte populaire. Les dysfonctionnements de la gouvernance tendent à accroître le mécontentement et les abus au niveau local. La confiance de la population vis-à-vis des gouvernants s'effrite progressivement face aux actes de banditisme et autres fléaux. Les précédentes lignes justifient la priorisation des cibles du volet gouvernance présentées dans le tableau ci-après.

Tableau 12 : Résultats de priorisation sur la gouvernance, 24-25 avril 2019

Cibles prioritaires		
	16.1	Réduire sensiblement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés.
	16.2	Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation, à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants.
	16.3	Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et assurer à tous l'accès à la justice dans des conditions d'égalité.
	16.4	D'ici à 2030, réduire les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée.
	16.5	Réduire sensiblement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes.
	16.6	Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.
	16.7	Faire en sorte que la prise de décision soit caractérisée par le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux
	16.9	D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances
	16.10	Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux

3.2.2 Cibles prioritaires - Capital social

La santé constitue une composante fondamentale du capital humain : des individus en meilleure santé sont plus productifs, s'adaptent mieux aux innovations technologiques et plus largement aux changements de situation. C'est ce qui motive la priorisation de différentes cibles ODD en lien avec la santé à Menabe. Une mauvaise santé freine l'activité, la créativité et l'entrepreneuriat. A Menabe, même si le taux de couverture sanitaire est assez élevé, la fréquence des accouchements non assistés par des professionnels sanitaires dépasse celle de la fréquentation des centres. De plus, les parents (la communauté) donnent en mariage de très jeunes filles, augmentant ainsi le risque de mortalité maternelle et infantile.

Dans le secteur de l'éducation, les acteurs du développement de Menabe priorisent la formation professionnelle et l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable.

Toutefois, sur les vingt cibles prioritaires de Menabe du volet capital social, deux cibles n'ont pas été prises en compte dans le PRD de la région. Il s'agit de la cible 2.4 relative à la promotion d'une agriculture performante et résiliente et de la cible 5.3 relative au mariage forcé. Les cibles prioritaires du volet capital social se présentent comme suit :



Tableau 13 : Résultats de priorisation sur le capital social, 24-25 avril 2019











Cibles prioritaires		Cibles prioritaires			
	1.3	Mettre en place des systèmes et des mesures de protection sociale pour tous, adaptées au contexte national, y compris des mesures plancher, et faire en sorte que d'ici 2030 une part importante des pauvres et des personnes vulnérables bénéficient d'une protection sociale.		4.4	D'ici à 2030, augmenter de xx% le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et l'entrepreneuriat.
		2.1		D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chaque personne, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, aient accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.	4.5
2.3		D'ici à 2030, multiplier par deux la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, aux connaissances, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricole.	4.7	D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale, de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable	
2.4		D'ici 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols.		5.1	Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.
	3.2	D'ici à 2030, éliminer les décès évitables des nouveaux nés et des enfants de moins de 5ans.		5.2	Éliminer toutes les formes de violences à l'égard des femmes et des filles dans les sphères publiques et privées, y compris la traite et l'exploitation sexuelle ainsi que les autres types d'exploitation.
	3.3	D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de SIDA, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles.		5.3	Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, les mariages précoces ou forcés et la mutilation génitale féminine.
	3.4	D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être		5.5	Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux décisionnels de la vie politique, économique et publique.
	3.7	D'ici 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et prendre en compte la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux		6.1	D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable.
	3.8	Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable		6.2	D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes, des filles et des personnes en situation vulnérable.
				6.5	D'ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière.
				8.7	Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats, et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes

Tableau 14 : Résultats de priorisation sur le capital naturel, 24-25 avril 2019





Cibles prioritaires		
	11.4	Redoubler d'efforts pour protéger et préserver le patrimoine culturel et naturel mondial.
	13.1	Renforcer dans tous les pays la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.
	13.2	Intégrer dans les politiques, les stratégies et la planification nationale des mesures relatives aux changements climatiques.
	14.2	D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience afin d'éviter leur dégradation et les graves conséquences qui pourraient en résulter, ainsi que prendre des mesures de remise en état pour que les océans soient sains et productifs.
	15.1	D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres, des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux.

3.2.4 Cibles prioritaires – Economie

La Région Menabe peut encore compter sur son capital économique dans sa lutte contre la pauvreté. La croissance économique inclusive de Menabe peut se baser notamment sur l'agriculture, le tourisme et l'industrialisation, chacun de ces secteurs devant y trouver son compte. La région dispose en effet de vastes terrains cultivables et d'opportunités d'installation de petites entreprises de transformation agroalimentaire. Elle dispose de plusieurs sites touristiques, exploités ou non (Manja, Tsingy de Bemaraha, Allée de Baobab, Baobab en famille...). Aussi, plusieurs unités industrielles peuvent être rénovées (industrie sucrière, industrie d'exploitation des ressources halieutiques, etc.). Cependant, le manque d'énergie à coût abordable constitue un facteur de blocage pour les investisseurs, et ce alors que la région dispose de potentialités dans la production d'énergie renouvelable.

Toutefois, deux des onze cibles prioritaires dans le capital économique n'ont pas été programmées pour être mises en œuvre dans le Plan Régional de Développement de Menabe. Il s'agit de la cible 7.3 qui traite de l'efficacité énergétique et de la cible 9.2 relative à l'industrialisation socio-économiquement durable et créatrice d'emplois. Les cibles ODD ci-après ont été priorisées par la région dans le volet économique.

Tableau 15 : Résultats de priorisation sur l'économie, 24-25 avril 2019

Cibles prioritaires		
	7.1	D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable.
	7.2	D'ici à 2030, accroître considérablement la part de l'énergie renouvelable parmi les différents types d'énergie consommés de par le monde.
	7.3	D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial.
	8.2	Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification des activités, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main d'œuvre.
	8.3	Promouvoir des politiques axées sur le développement favorisant des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation; et encourager l'officialisation et la croissance de micro-entreprises et de petites et moyennes entreprises, y compris par l'accès aux services financiers.
	8.9	D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux.
	9.1	Mettre en place une infrastructure résiliente, durable, fiable et de qualité, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de la population, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions équitables.
	9.2	Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut compte tenu du contexte national; et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés
	9.3	Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers (y compris aux prêts consentis à des conditions abordables) et leur intégration au sein des chaînes de valeur et des marchés.
	11.2	D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, et notamment en développant les transports publics. Une attention particulière doit être portée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.
	11.3	D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participative, intégrée et durable des établissements humains dans tous les pays.

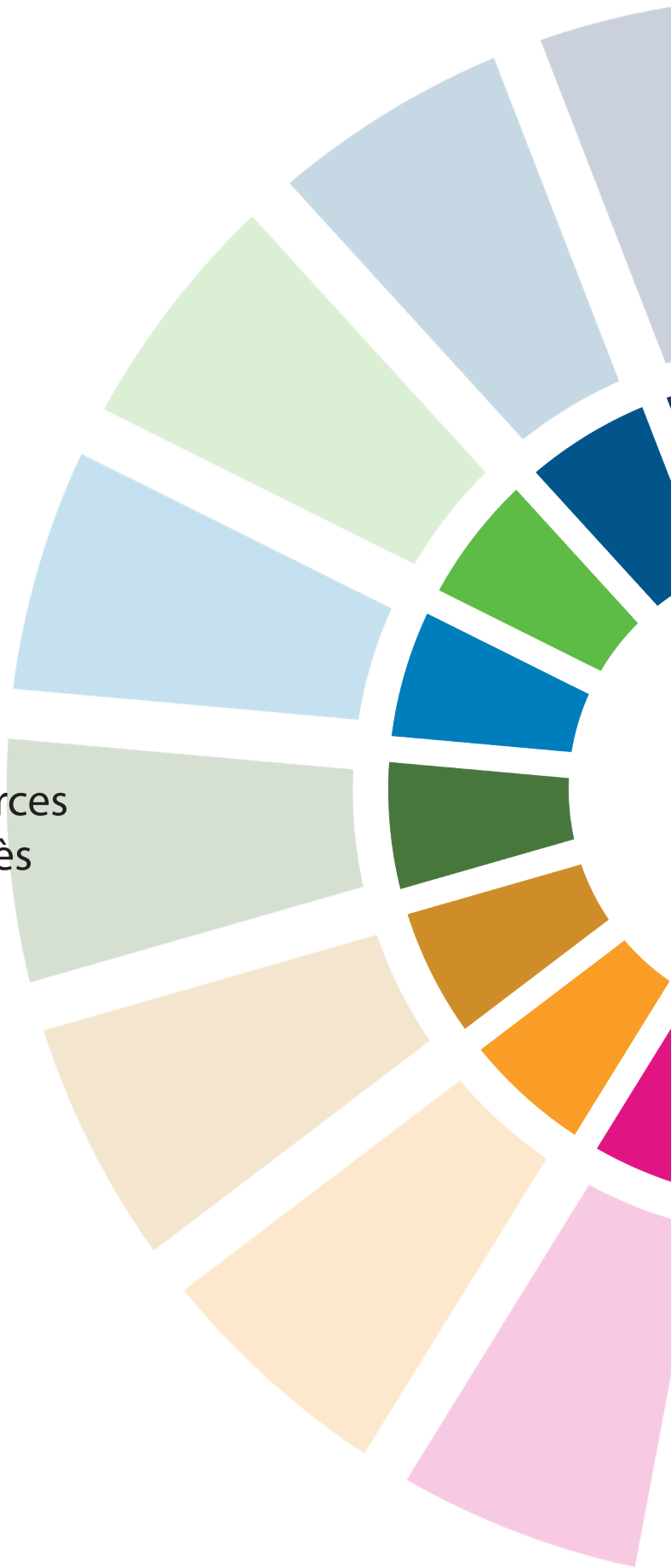


OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





Section 4.
Mapping des sources
et suivi des progrès



Pour le suivi des progrès de la mise en œuvre des cibles prioritaires de la région, on distingue deux catégories d'indicateurs : les indicateurs structurels, nécessitant la réalisation d'une enquête de grande envergure, et les indicateurs périodiques de suivi qui sont essentiellement des données administratives. Les indicateurs périodiques de suivi peuvent être collectés à des coûts raisonnables. En revanche, les indicateurs structurels sont les indicateurs qui nécessitent une mobilisation financière importante. Ils sont essentiellement des indicateurs d'évaluation d'impact en fin de période. Les indicateurs périodiques de suivi permettent de faire un suivi en temps réel de la mise en œuvre. Ils peuvent donc être utilisés dans le cadre du suivi et mesure des résultats.

Dans le cadre de la localisation des ODD, il a été retenu 131 indicateurs pour le suivi des progrès

dans la Région Menabe. Seulement 42 de ces indicateurs disposent de niveau de référence, soit un taux de non-renseignement de 67,94%. Il y a donc un énorme défi à relever qui a trait à la collecte de données pour le suivi des progrès de la mise en œuvre des ODD dans cette région.

En vue d'effectuer un meilleur suivi de la mise en œuvre des ODD à Madagascar et dans la Région Menabe particulièrement, il conviendrait d'effectuer plusieurs enquêtes d'évaluation. Au moins trois enquêtes sont préconisées : une enquête d'évaluation initiale, une à mi-parcours, et une autre pour l'évaluation finale de l'agenda ; à titre indicatif, en 2019, 2024 et 2029. Les tableaux ci-après nous renseignent sur les 133 indicateurs préconisés au niveau régional pour mesurer les progrès dans la mise en œuvre des cibles prioritaires.



Tableau 16 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 1

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année	Référence nationale	Commentaire /Disponibilité
1.1	1.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international				
1.2	1.2.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté	68,5	ENSOMD 2012	71,5	Po de l'INSTAT (%)
	1.2.2 Proportion de la population vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, telles que définies par chaque pays	69,1	ENSOMD 2012		Part de l'alimentation dans la consommation totale (%)
1.3	1.3.1 Proportion de la population bénéficiant du socle ou de systèmes de protection sociale	522	ENSOMD 2012		⁸ Consommation moyenne annuelle par tête (en milliers d'ariary)
1.5	Nombre de décès, de disparus et de victimes suite à des catastrophes				
5 indicateurs dont 3 sont renseignés					

⁸Le seuil de pauvreté non monétaire est de 535.603 ar

Tableau 17 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 2

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année	Référence nationale	Commentaire /Disponibilité
2.1	2.1.1 Prévalence de la sous-alimentation	73,3	ENSOMD 2012		N'atteint pas l'Apport calorique minimal de 2133 Kcal par jour (% de population)
2.2	2.2.1 Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans,	30,3	ENSOMD 2012		
		34%	MICS 2018	42%	
	2.2.2 Prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans, par forme	8,4	ENSOMD 2012	Prévalence Malnutrition (poids /taille)	
		1%	MICS 2018	1%	
2.2.3 Taux d'augmentation de la quantité de la production rizicole					
2.3	2.3.2 Rendement moyen du riz	2,48 T/ha	TBE 2015		(2,63 T/ha en 2009)
	2.3.3 Taux d'augmentation de la quantité de la production de manioc				
	2.3.4 Rendement moyen du manioc	5,75 T/ha	TBE 2015		(5,9 T/ha 2009)
	2.3.5 Taux de croissance de la valeur ajoutée de l'agriculture par travailleur agricole				
2.4	2.4.1 Proportion des zones agricoles exploitées de manière productive et durable				
9 indicateurs dont 5 sont renseignés					

⁹(indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans.

Tableau 18 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 3

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année	Référence nationale	Commentaire /Disponibilité
3.1	3.1.1 Ratio de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes			478	
	3.1.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	36%	MICS 2018	46%	
	3.1.3 Taux de couverture vaccinale des enfants de 12 à 23 mois	22%	MICS 2018	41%	Vaccins de base
20%		MICS 2018	33%	Tous les vaccins	
3.2	3.2.1 Quotient de mortalité des enfants de moins de 5 ans (infanto-juvénile)	72‰	ENSOMD 2012		
		65‰	MICS 2018	59‰	
	3.2.2 Taux de mortalité néonatale	26‰	ENSOMD 2012		
		19‰	MICS 2018	21‰	
3.3	3.3.3 Taux de mortalité due au paludisme pour 1 000 habitants par an				
	3.3.4 Taux de morbidité du paludisme				



Tableau 18 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 3 (suite)

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année	Référence nationale	Commentaire /Disponibilité
3.3	3.3.1 Nombre de nouvelles infections au VIH pour 1 000 personnes séronégatives				
	3.3.2 Incidence de la tuberculose pour 1 000 habitants				
	3.3.3 Taux de mortalité due au paludisme pour 1 000 habitants par an				
3.4	3.4.1 Taux de mortalité spécifique AVC en milieu hospitalier	14,6%	TBE 2016		
	3.4.2 La région dispose d'infrastructures permettant une prise en charge correcte des troubles mentaux				
3.7	3.7.1. Taux de prévalence contraceptive	80%	MICS 2018	65%	Demande satisfaite en Planification familiale avec des méthodes modernes chez les mariés / en /union
3.8	3.8.1. Pourcentage de la population couverte par une assurance maladie ou un système de santé publique				
14 indicateurs dont 6 sont renseignés					

Tableau 19 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 4

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année	Référence nationale	Commentaire /Disponibilité
4.1	4.1.1 Proportion d'élèves de T6 atteignant le seuil suffisant en lecture	11%	MICS 2018	21%	Masculin
		18%	MICS 2018	26%	Féminin
		15%	MICS 2018	23%	Total
	4.1.2 Proportion d'élèves de T6 atteignant le seuil suffisant en mathématiques	1%	MICS 2018	6%	Masculin
		2%	MICS 2018	8%	Féminin
		2%	MICS 2018	7%	Total
	4.1.3 Taux d'achèvement (TACH) du primaire de 6A	86,6%	TBE 2016	71,8%	Taux de transition au collège : ENSOMD 2012 (63,6)
		38%	MICS 2018	56%	
	4.1.4 Taux d'achèvement (TACH) du collège	12%	MICS 2018	15%	Second cycle du collège
	4.1.5 Taux brut de scolarisation (primaire)	98%	ENSOMD 2012	108,4%	
61%		MICS 2018	76%	Proxy : taux nets de fréquentation (ajustés)	
4.1.6 Taux brut de scolarisation (collège)	44,3%	ENSOMD 2012	45,5%		
	6%	MICS 2018	13%	Proxy : taux nets de fréquentation (ajustés) au second cycle	
4.1.7 Taux brut de scolarisation (lycée)	13,9%	ENSOMD 2012	23,4%		
4.2	4.2.1 Pourcentage d'enfants de 3 à 5 ans fréquentant un centre préscolaire		ENSOMD 2012	10,1%	
4.3	4.3.1 Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants, indicateurs d'accès pour les hommes et les femmes	45%	TBE 2016	71,8%	Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus est de 62,3% selon l'EPM 2010
4.4	4.4.1. Stock d'emplois en fonction du niveau de qualification requis (main d'œuvre hautement qualifiée)				
4.5	4.5.1 Indice de parité (hommes/femmes)			108,4%	
	4.5.2 Indice de parité (hommes/femmes) au secondaire				
	4.5.3 Indice de parité (hommes/femmes) au supérieur / université				



Tableau 19 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 4 (suite)

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année	Référence nationale	Commentaire /Disponibilité
4.6.	4.6.1. Pourcentage de la population d'un groupe d'âge donné ayant les compétences voulues à au moins un niveau d'aptitude fixé a) en alphabétisme et b) numérique fonctionnelle			71,6% 2012 62,1% 2017	
4.7.	4.7.1 Pourcentage d'élèves du collège (publiques et privées) ayant acquis les connaissances sur le concept « Education à l'environnement et au développement durable »				
15 indicateurs dont 8 sont renseignés					

Tableau 20 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 5

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année	Référence nationale	Commentaire /Disponibilité
5.1	5.1.1 Présence ou absence d'un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non-discrimination fondée sur le sexe				
5.2	5.2.1 Pourcentage de femmes qui ont subi des actes de violence	36%	MICS 2018	41%	Violence conjugale (émotion-nelle ou physique ou sexuelle)
	5.2.2 Indice de la Condition de la Femme pour la région				
5.3	5.3.1 Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 15 ans ou de 18 ans	52%	MICS 2018	37%	Pourcentage de femmes et âgés de 20 à 49 ans qui ont été mariés ou en union avant l'âge de 18 ans, par région
		18%	MICS 2018	12%	Pourcentage d'hommes âgés de 20 à 49 ans qui ont été mariés ou en union avant l'âge de 18 ans, par région
5.5	5.5.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction dans les administrations locales				
	5.5.3 Proportion de femmes occupant des postes de chef de commune dans la région				
6 indicateurs dont 3 sont renseignés					

Tableau 21 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 6

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année	Référence nationale	Commentaire /Disponibilité
6.1	6.1.1 Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité	32%	MICS 2018	41%	Pourcentage de la population utilisant les services de base d'eau de boisson par caractéristiques de base
	6.1.2 Taux de desserte en eau potable en milieu urbain				
	6.1.3 Taux de desserte en eau potable en milieu rural				
	6.1.4 Taux de desserte en eau potable				
6.2	6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité	4%	MICS 2018	6%	Pourcentage de la population utilisant les services d'assainissement de base par certaines caractéristiques
	6.2.2 Taux d'utilisation des latrines par la population	11%	MICS 2018	44%	
6.5	6.5.1 pourcentage de bassins hydriques disposant d'un cadre réglementaire				
	6.5.2 Superficie des bassins versants aménagés	236,7 ha	TBE 2014		
8 indicateurs dont 4 sont renseignés					



Tableau 22 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 7

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année	Référence nationale	Commentaire /Disponibilité
7.1	7.1.1 Proportion de la population ayant accès à l'électricité	8,9%	TBE 2012		80% des Communes ne disposent pas de réseau électrique
	7.1.2 Proportion de la population utilisant principalement des technologies propres pour leurs besoins en énergie de cuisson				
	7.1.3 Proportion de la population utilisant principalement des technologies propres pour leurs besoins en énergie d'éclairage				
	7.1.4 Proportion de la population utilisant principalement des technologies propres pour leurs besoins en énergie de chauffage de maison				
	7.1.5 Taux d'électrification				
7.2.	7.2.1 Part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie				
	7.2.2 Part des énergies dans le mix électrique en électrification rurale (en termes de capacités installées) %				
7.3.	7.3.1 Intensité énergétique				
8 indicateurs dont 1 est renseigné					

Tableau 23 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 8

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année	Référence nationale	Commentaire /Disponibilité
8.1	8.1.1 Taux de croissance annuelle du PIB réel par personne pourvue d'emploi /ayant un emploi				
8.2	8.2.1 Indice de productivité industrielle manufacturière			17,7%	
8.3	8.3.1 Proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles (par sexe)				
	8.3.2 Taux de salarisation				
8.5	8.5.1 Rémunération horaire moyenne des salariés				
	8.5.2 Taux de chômage				
8.7	8.7.1 Proportion et nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans qui travaillent				
8.9	8.9.1 PIB directement tiré du tourisme, rapporté au PIB total				
0 indicateur dont 0 renseigné					

Tableau 24 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 9

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année	Référence nationale	Commentaire /Disponibilité
9.1	9.1.1 Taux de désenclavement	23,2 % (soit 13 Communes sur 56)	TBE 2019		Taux d'accessibilité des Communes
	9.1.2 Indice d'état du réseau routier				
	9.1.3 Taux de couverture de la région à internet très haut débit				
	9.1.4 Trafic fret aérien				
	9.1.5 Trafic fret maritime				
9.2	9.2.1 Valeur ajoutée du secteur industriel manufacturier, en proportion du PIB régional				
9.3.	9.3.1 part des petites entreprises dans la valeur ajoutée totale de l'industrie (incluant les coopératives)				
9.5	9.5.1 Dépenses de recherche-développement rapporté au PIB de la région				
	9.5.2 Nombre de chercheurs (équivalent plein temps) par million d'habitants				
9 indicateurs dont 1 est renseigné					



Tableau 25 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 10

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année	Référence nationale	Commentaire /Disponibilité
10.2	10.2.1 Proportion de personnes vivant avec un revenu inférieur de plus de 50 % au revenu moyen, par âge, sexe et handicap				
1 indicateur non renseigné					

Tableau 26 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 11

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année	Référence nationale	Commentaire/Disponibilité
11.1	11.1.1 Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats	20,8%	TBE 2015		
	11.1.2 Taux d'urbanisation				
11.2	11.2.1 Proportion de la population ayant aisément accès aux transports publics, par groupe d'âge, sexe et type de handicap				
11.3	11.3.2 Proportion de villes dotées d'une structure de participation directe de la société civile à la gestion et à l'aménagement des villes, fonctionnant de façon régulière et démocratique				
11.4	11.4.1 Dépenses totales (publiques et privées) par habitant consacrées à la préservation, à la protection et à la conservation de l'ensemble du patrimoine culturel, naturel et mixte, inscrit au patrimoine mondial, par niveau d'administration (national, régional et local/municipal) et par type de dépense (dépenses de fonctionnement privé, donations en nature, secteur privé à but non lucratif, etc.)				
11.5	11.5.1 Nombre de décès, de disparus et de victimes suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes				
	11.5.2 Pertes économiques directement attribuables aux catastrophes par rapport au PIB national, y compris les dommages causés aux infrastructures critiques				
7 indicateurs dont 1 est renseigné					

Tableau 27 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 12

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année	Référence nationale	Commentaire /Disponibilité
12.2	12.2.1 Consommation matérielle régionale, consommation matérielle nationale par habitant et consommation matérielle nationale par unité de PIB				
	12.2.2 Nombre de transferts de gestion des ressources naturelles effectués, y compris des plans d'eau				
12.5	12.5.1 Taux de recyclage national, tonnes de matériaux recyclés				
12.8	18.8.1 Degré d'intégration de i) l'éducation à la citoyenneté mondiale et ii) l'éducation au développement durable (comprenant l'éducation au changement climatique) dans a) les politiques nationales d'éducation, b) les programmes d'enseignement, c) la formation des enseignants et d) l'évaluation des étudiants				
4 indicateurs dont 0 renseigné					



Tableau 28 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 13

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année	Référence nationale	Commentaire /Disponibilité
13.1	13.1.1 Proportion des localités adoptant au moins une activité d'adaptation et résilience au changement climatique				
	13.1.2 Nombre de décès suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes	- Nb. morts : 6 - Nb. blessés : 3	TBE 2015		Impacts cyclones entre 2009 et 2015
	13.1.3 Nombre de disparus suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes				Impacts cyclones entre 2009 et 2015
	13.1.4 Nombre de victimes suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes	- Nb. sans abris : 91 - Nb. sinistrés : 27 933	TBE 2015		Impacts cyclones entre 2009 et 2015
	13.1.5 Dégâts pour cultures détruites				
	13.1.6 Dégâts pour animaux décédés				
	13.1.7 Dégâts pour infrastructures détruites				
	13.1.8 Augmentation de la Température moyenne mensuelle (ou annuelle)	Min : 0,8°C Max : 0,4°C	TBE Entre 1981-2010		changement de la température minimum détecté une année (en 1986) avant le changement de la température maximum (en 1987).
	13.1.9 Fréquence et intensité de chaque type de cyclone	22 perturbations cycloniques	TBE Entre 1969 et 2015		
13.2	13.2.1 Nombre de politiques, plans, programmes et projets sectoriels intégrant la dimension changement climatique				
10 indicateurs dont 4 sont renseignés					

Tableau 29 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 14

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année	Référence nationale	Commentaire/Disponibilité
14.1	14.1.1 Indicateur du potentiel d'eutrophisation côtière et densité des débris de plastiques flottant en surface des océans				
14.2	14.2.1 Proportion de zones économiques exclusives régionales gérées en utilisant des approches éco systémiques				
14.4	14.4.1 Proportion de stock de poissons se situant à un niveau biologiquement viable				
14.5	14.5.1 Proportion de la surface maritime couverte par des aires marines protégées				
	14.5.2 Superficie des aires marines protégées				
5 indicateurs dont 0 renseigné					

Tableau 30 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 15

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année	Référence nationale	Commentaire/Disponibilité
15.1	15.1.1 Surface de zones forestières, en proportion de la surface terrestre	553 694 ha	TBE 2015		10,8% de la superficie de la Région
	15.1.2 Taux de déforestation	5,31%	TBE 2010-2015		
	15.1.3 Pourcentage de ménages utilisant le bois de chauffe et le charbon pour la cuisson	bois ramassé : 78,3% charbon de bois : 18,6% bois acheté : 3%	TBE 2010		



Tableau 30 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 15 (suite)

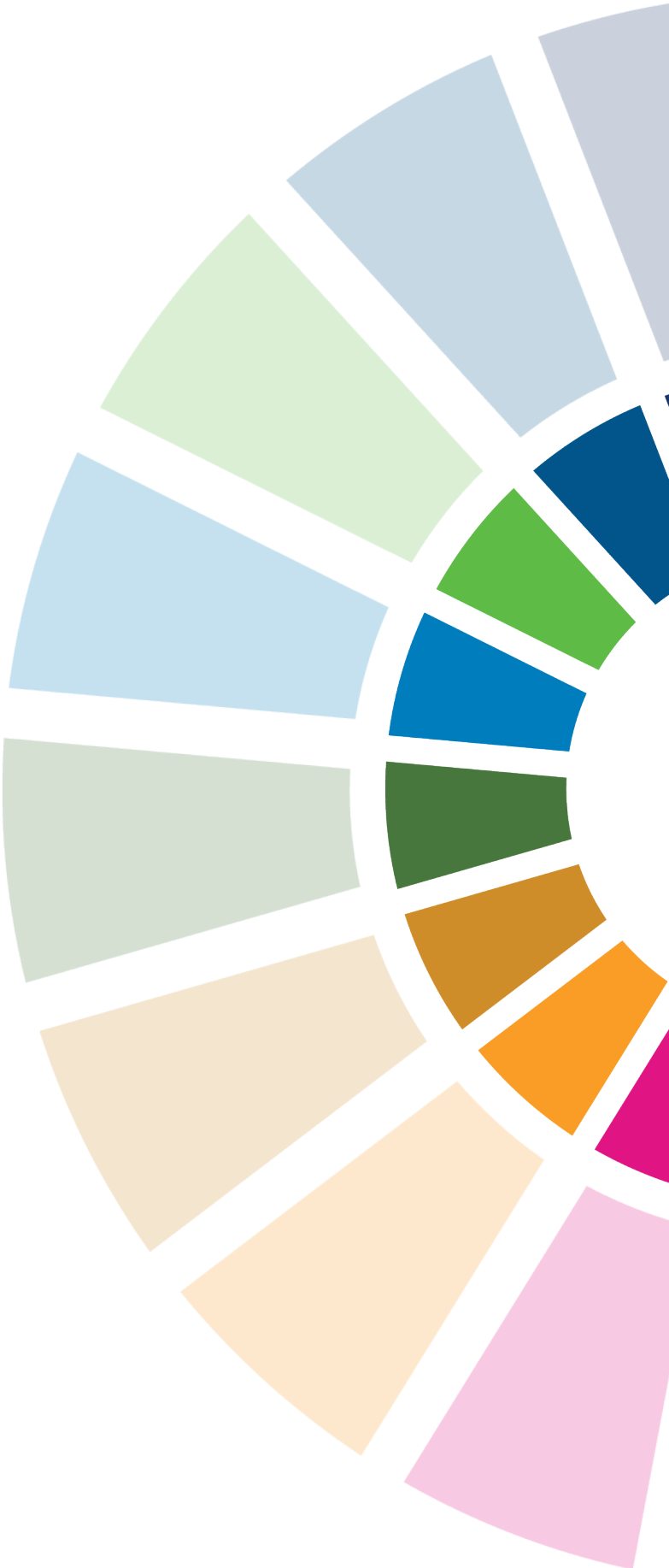
Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année	Référence nationale	Commentaire/ Disponibilité
15.2	15.2.2 Proportion d'Aires Protégées disposant d'un résultat de suivi écologique	840 715,35 ha	TBE 2019		Superficie des aires protégées
	15.2.3 Taux d'endémicité	91,3%	TBE 2019		
15.3	15.3.1 Proportion de la surface émergée totale occupée par des terres dégradées				
	15.3.2 Couverture des sols				
	15.3.3 Productivité des terres				
	15.3.4 Stocks de carbone au-dessous et au-dessus de la surface du sol				
15.5	15.1.1 Indice de la liste rouge				
9 indicateurs dont 5 sont renseignés					

Tableau 31 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 16

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année	Référence nationale	Commentaire/ Disponibilité
16.1.	16.1.4 Proportion de la population considérant que le fait de marcher seul dans sa zone de résidence ne présente pas de risques				
	16.1.5 Taux d'implantation de poste de sécurité (poste de gendarmerie/police)				
16.2	16.2.1 Proportion d'enfants âgés de 1 à 17 ans ayant subi un châtiement corporel ou une agression psychologique infligée par une personne s'occupant d'eux au cours du mois précédent				
	16.2.2 Proportion de femmes et d'hommes de 18 à 29 ans ayant été victimes de violences sexuelles avant l'âge de 18 ans				
16.3	16.3.1 Proportion de victimes de violences au cours des 12 mois précédents ayant signalé les faits aux autorités compétentes ou à d'autres mécanismes de règlement des différends officiellement reconnus				
	16.3.2 Proportion de la population carcérale en instance de jugement				
	16.3.3 Niveau de satisfaction du justiciable				
16.4	16.4.1 Valeur totale des flux financiers illicites entrants et sortants (en dollars des Etats-Unis courants)				
16.5	16.5.1 Indice de perception de la corruption				
16.6	16.6.2 Proportion de la population dont la dernière expérience avec les services publics a été satisfaisante				
16.7	Répartition des postes (par sexe, âge, type de handicap et groupe de population) dans les institutions publiques, services publics, organes législatifs et organes judiciaires aux niveaux local et national				
	Proportion de la population qui estime que la prise de décision est ouverte et réactive (par sexe, âge, type de handicap et groupe de population)				
16.9	16.9.1 Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil, par âge	70%	40%	MICS 2018	79%
	16.9.2 Délai moyen de traitement des documents consulaires (actes d'état civil)				
13 indicateurs dont 1 est renseigné					



Section 5.
Perspectives



Les Objectifs de Développement Durable (ODD) et leurs cibles sont interdépendants. Leur mise en œuvre exige de briser les cloisonnements entre les secteurs, d'établir des partenariats multipartites et d'adopter des approches intégrées en vue de bénéficier de leurs effets multiplicateurs. Ainsi, des actions concertées incluant plusieurs secteurs sont fortement recommandées pour accélérer les progrès vers l'atteinte des objectifs. Avant de définir les interventions / projets à exécuter dans le cadre de la mise en œuvre des ODD, il est donc important d'évaluer les interrelations entre les objectifs et les cibles prioritaires retenues par les régions.

5.1. Méthodologie de constitution des paquets d'interventions

La méthodologie appliquée pour la définition des paquets intégrés d'interventions s'appuie sur celle proposée par Fall & Kamwendo (2017, UNDP) qui s'appuie sur une analyse input/output des ODD à travers leurs cibles.

L'analyse des interrelations entre les objectifs et leurs cibles permet de dessiner cette approche autour des synergies et équilibres à considérer entre les objectifs, les acteurs et les ressources. Par exemple, éliminer la pauvreté d'ici 2030 (ODD 1) exigera des progrès significatifs dans l'atteinte de certains objectifs (ODD 2- sécurité alimentaire, ODD 8 - plein emploi productif); ODD 10 - inégalité ou ODD 13 - Changement climatique et résilience). Réussir dans ces domaines aura un impact positif significatif sur la santé et le bien-être (ODD 3). De même, il y aura des compromis importants qui doivent être pris en compte. Par exemple, une augmentation de l'utilisation des terres pour l'activité agricole pour atteindre l'objectif de la sécurité alimentaire peut avoir des impacts négatifs sur l'ODD 13 (changement climatique) ou l'ODD 14 (biodiversité) ou encore l'ODD 15 (utilisation des terres), ce qui serait contre-productif.

L'analyse croisée des liens entre les différentes cibles des objectifs permet de mettre en relief la dimension multifactorielle d'un objectif. Ainsi, on peut montrer la puissance de l'effet multiplicateur d'un objectif à travers sa capacité à impacter la réalisation d'autres objectifs, mais aussi sa capacité à impliquer la mobilisation de cibles d'autres objectifs pour son atteinte. Aussi, l'analyse qualitative « input-output » permet de mettre en exergue les objectifs qui, d'une part, mobilisent le plus de cibles des autres objectifs pour leur réalisation favorisant ainsi par un effet induit pour la réalisation de ces objectifs, et d'autre part, ont un impact élevé sur le plus de cibles des autres objectifs.

Trois catégories d'objectifs émergent de cette analyse : (i) catégorie 1 : les objectifs « catalyseurs » qui contribuent fortement à la réussite d'autres objectifs à travers les liens de leurs cibles comme input à d'autres cibles ; (ii) les objectifs « accélérateurs » qui reçoivent le plus d'influx (input) des objectifs de la catégorie 1 et ont un impact sur l'atteinte

d'autres ODD avec un grand effet multiplicateur ; (iii) les objectifs « de finalités » qui seront finalement atteints principalement par le biais de la réalisation des cibles des autres objectifs.

L'analyse « input » relie certains objectifs (et leurs cibles) à d'autres objectifs (et leurs cibles) comme conditionnelle à leur réalisation tandis que l'analyse « output » considère l'impact de la réalisation de certains objectifs sur d'autres objectifs. Cette analyse permet d'identifier les effets multiplicateurs des ODD qui sont au cœur de l'Agenda 2030.

L'application des résultats de cette analyse input/output a consisté à :

- i. identifier parmi les cibles prioritaires d'une région, celles qui sont accélératrices au regard de l'analyse "input-output" en contextualisant au mieux l'identificateur des cibles accélératrices par région.
- ii. identifier pour chacune des cibles accélératrices des inputs et des outputs parmi le reste des cibles prioritaires de la région. Le groupe de cibles constitué d'une cible accélératrice, de ses inputs et de ses outputs constitue un paquet de cibles interdépendantes.
- iii. pour chaque paquet de cibles interdépendantes, identifier : a) les goulots / obstacles à la mise en œuvre des paquets dans la région (analyse diagnostique de la problématique), b) les interventions /projets d'investissement à mettre en œuvre pour réaliser le paquet, c) les coûts estimatifs de ces interventions, d) les délais pour la réalisation et f) hiérarchiser les interventions.

Ainsi, un paquet intégré d'interventions est un ensemble constitué d'une part de cibles ODD qui entretiennent entre elles des liens d'interdépendances /effets d'entraînement et d'autre part des projets /programmes qui adressent les préoccupations de l'ensemble de ces cibles.

Cette analyse a pour finalité de mettre en place un plan d'action de mise en œuvre des ODD par région. Ce plan d'action sera actualisé à chaque évaluation à mi-parcours des ODD.

5.2

Résultats de la constitution des paquets d'interventions

Un atelier d'identification des paquets d'interventions a été organisé dans la Région Menabe entre le 05 et 07 juin 2019. Les résultats de l'atelier nous ont permis de mettre en exergue cinq (5) paquets d'interventions respectivement dans les domaines santé et cadre de vie, éducation, économie, capital naturel, et gouvernance. Ces cinq paquets d'interventions regroupent 73 interventions antérieurement identifiées dans la région et qui sont porteuses de changement,

visant à atteindre les cibles des ODD prioritaires. Compte tenu de l'approche intégrée et de synergies sectorielles, les paquets d'interventions sont susceptibles d'entretenir des relations d'interdépendance entre eux. L'ensemble des cinq paquets forment un tout dont la mise en œuvre devrait permettre à la région de se développer de manière durable et inclusive.

5.2.1

Paquets d'interventions du domaine « santé et cadre de vie »

Le paquet « santé et cadre de vie » a pour objectif d'entreprendre des actions pour mettre en œuvre de façon conjointe les cibles des ODD ci-après :

Tableau 32 : Paquet de cibles intégrées du domaine « santé et cadre de vie »

INPUT		CATALYSEURS		OUTPUT		Observations
5.3	Mariage forcé	3.2	Mortalité néonatale et infantile	1.1	Extrême pauvreté	Package Cadre de vie et santé : l'objectif principal est d'améliorer le cadre de vie en vue de limiter les maladies. Il faudra donc assainir les quartiers en vue de prévenir les maladies liées à l'assainissement. L'amélioration de la santé infantile, la lutte contre les maladies épidémiques (SIDA, tuberculose, ...), les maladies non transmissibles et la promotion du bien être passe aussi par la mise en place du système de protection sociale. A travers un bon système de protection sociale, on peut mieux améliorer la santé de la région (genres FANOME, kits d'accouchement, etc.)
6.1	Accès à l'eau potable	3.7	Santé sexuelle et reproductive	1.2	Pauvreté	
6.2	Accès aux services d'assainissement et d'hygiène	3.3	Maladies transmissibles	1.3	Protection sociale	
7.1	Accès à l'énergie	3.8	Couverture santé universelle			
		3.4	Maladies non transmissibles et bien-être (sport, alimentation, ...)			
		3.4	Maladies non transmissibles			
		11.1	Accès au logement décent			

5.2.1.1

Problématique santé et cadre de vie

Les principaux problèmes dans le domaine de la santé résident dans le faible accès physique aux formations sanitaires, la faible qualité des prestations du personnel, ainsi que le manque d'accès aux informations pour le bien-être et l'amélioration du cadre de vie décent.

Les principaux indicateurs¹⁰ sont les suivants : non obtention de permission de la famille (22,7%) ; distance pour aller au centre de santé (46,2%) ; manque de ressources financières (75,6%) ; manque de frais de transport (38%) ; ne veut pas y aller seule (34,7%) ; peur que le prestataire ne soit pas disponible (34%) ; au moins un de ces problèmes (90,1%).

¹⁰ 2012 2013 ENSOMD 05, Tableau 5.1.2. p.4

L'accès physique est valable pour tous les autres thématiques (éducation, économie, tourisme, participation à la citoyenneté, finance, informations) en ce qui concerne la relation Fokontany – Communes, Communes – Districts, et Districts – Région¹¹.

L'évacuation sanitaire vers les CHD pose des problèmes sérieux à cause des difficultés d'accès au chef de district, plus particulièrement pour Belo sur Tsiribihina, Manja et Miandrivazo. Il en est de même des évacuations sanitaires vers le CHRR.

La proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié est de 41,4% selon le PRD (2011) et l'annuaire statistique de la santé, mentionne que 20,6% des accouchements sont réalisés dans un centre de santé en 2016. Les mères ont l'habitude d'accoucher avec l'assistance des matrones villageoises ; parce que les soins coûtent moins chères chez les tradipraticiens et les matrones. Mieux, au moins 72,7% des patients s'adonnent à l'automédication¹².

Quand au cadre de vie, le taux de desserte en eau potable est de 60% sur l'ensemble de la région en 2011 selon le PRD. Cependant, 69% des Communes n'ont pas de réseau de distribution d'eau courante. La couverture en réseau électrique reste faible. Il n'y a que 12% des Communes qui sont

reliées au réseau électrique de la JIRAMA et seulement 8% des Communes ont accès au réseau de distribution de l'eau courante.

5.2.1.2 Mesures et actions en santé et cadre de vie

Compte tenu de ces problématiques, les solutions les plus appropriées se présentent comme suit :

Composante 1 : Renforcer les centres sanitaires

- 1.1. Programme 1 : Nouvelles constructions selon les normes
- 1.2. Programme 2 : Mise aux normes des anciennes infrastructures
- 1.3. Programme 3 : Remise à niveau du personnel de santé
- 1.4. Programme 4: Approvisionnement en kits
- 1.5. Programme 5: Transport d'urgence

Composante 2 : Collaborer avec les communautés

- 2.1. Sensibilisation en C4D
- 2.2. Promotion des mutuelles de santé
- 2.3. Collaboration avec les tradipraticiens

Composante 3 : Renforcer les structures d'épaulement

- 3.1. Réhabilitation ou ouverture de pistes

Il convient de souligner que toutes les dimensions du développement durable ont besoin des infrastructures.

Tableau 33 : Composante 1 - Renforcer les centres sanitaires

Solutions	Activités phares	Coût en USD
1) Augmenter la couverture en CSB selon les normes, (point d'eau, fosses de décharge, incinérateur, source d'énergie, eau, chaîne de froid, logement, Disposer les moyens de traitement d'eau dans les CSB) dans toutes les Communes (anciennes et nouvelles)	1) Complément pour respect des normes CSB 2) CSB selon les normes à mettre en place Sites : a. Mahabo 15; b. Miandrivazo 22; c. Belo sur Tsiribihina 15; d. Manja 15	4,463,000
2) Augmenter le nombre de personnel (Envoyer les besoins au MINSANP)	3) Moyen de déplacement fluvial a. Andranopasy- Morondava : une vedette ou pirogue en fibre de verre (priorités aux urgences sanitaires et sauvetage en cas de catastrophe). b. Belo Tsiribihina : une vedette ambulance	42,105
3) Compléter et remettre à niveau le personnel de santé	4) Voiture Ambulance au niveau des 3 Districts a. Manja, b. Mahabo, c. Belo sur Tsiribihina	94,737
4) Approvisionner en Kits (maternité, FANOME, etc.)		
5) Transport d'urgence		

¹¹ « Le taux d'enclavement des Communes est relativement élevé avec un taux de 58%, nettement supérieur à celui du niveau national qui est de 37%. Le pourcentage de communes accessibles par voie de surface toute l'année est de 63%. » PRD, p.19

¹² 2012 2013 ENSOMD 03, p. 52

Tableau 34 : Composante 2 - Collaboration avec les communautés

Solutions	Mesures, Actions ou investissements	Activités phares	Coût en USD
1) Mener des campagnes de sensibilisation en C4D 2) installer une radio régionale.	1) Communication permanente par la radio locale avec suivi (PCIMEC, Sport, hygiène et assainissement, alimentation, nutrition) : Style de vie saine (dans les 5 Districts)		4,815
3) Promouvoir les mutuelles de santé	2) Organisation au niveau communautaire comme le système en cas de décès : participation au niveau des FKT avec application des DINA / convention communautaire.	Mobiliser la structure de coordination à tenir en compte le système : en cascade (Région-District-Commune). Optimiser la réunion mensuelle des chefs Fokontany	1,401,186
4) Collaborer (responsables de santé) avec les tradipraticiens	3) Réunion de collaboration avec les tradipraticiens		3,733

5.2.2

Paquets d'interventions du domaine « Education »

Compte tenu de ses spécificités, la région a retenu comme contenu du paquet « éducation » les cibles suivantes :

"La proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié est de 41,4% selon le PRD (2011) et l'annuaire statistique de la santé, mentionne que 20,6% des accouchements sont réalisés dans un centre de santé en 2016."

Tableau 35 : Cibles priorisées pour le package éducation

Inputs	Catalyseurs	Outputs	Observations
5.1 Lutte contre les discriminations	4.4 Compétences et accès à l'emploi; 4.5 Egalité de chance 4.7 Education pour le développement durable 5.3 Mariage forcé	5.5 Participation et accès aux postes de direction 8.3 Développement des TPE et PME	Package éducation : la promotion des compétences techniques et professionnelles permettra de mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles, et de promouvoir les activités productrices, la création d'emploi décent, etc. Il faudra aussi procéder à l'insertion du développement durable dans les curricula en vue de promouvoir les modes de vie et de consommation durable Toute la population doit avoir une égalité de chance sans discriminations

5.2.2.1

Problématique "Education"

En matière d'accès physique, monétaire, et culturel, l'éducation présente des similarités et liens étroits avec le package cadre de vie et santé. Le rapport final d'évaluation des OMD dans le secteur de l'éducation nous renseigne sur les statistiques ci-dessous.

Le taux d'enfants entrant en préscolaire est encore faible (15,3%); il existe des enfants qui n'ont jamais été scolarisés¹³ selon les chiffres ci-après :

6 – 10 ans	11 – 14 ans	15 – 17 ans	18 – 35 ans	6 – 35 ans
33,6%	24,9%	30,2%	36,4%	63,6%

Les enfants entrent très vite dans la vie active entre 9 et 15 ans et doivent gérer travail et étude. L'incidence du travail des enfants est de 25,1%. Le travail des enfants est étroitement lié à leur situation vis-à-vis de l'école ; 11,4% des enfants inscrits à l'école exercent en même temps une activité économique, au cours de l'année 2011-2012. Parmi ceux qui n'étaient pas inscrits à l'école au cours de cette période, plus de 56 % étaient des actifs occupés.

Les filles entrent en union précoce. De plus, elles souffrent d'une discrimination positive en faveur des garçons. Le taux de sous-emploi selon le genre dans la région affiche pour les hommes 23,0% et pour les femmes 41,5%. La proportion des emplois inadéquats, selon le genre dans la région est de 27,3% pour les hommes et de 35,9% pour les femmes.

Dans la perspective d'apporter des approches de solutions à cette problématique, les autorités de la région ont proposé les interventions suivantes :

¹³2012 2013 ENSOMD 02.pp.20, 26

5.2.2.2

Mesures et actions éducation

Tableau 36 : Package Education

Inputs	Catalyseurs	Outputs	Observations
5.1 Lutte contre les discriminations	4.4 Compétences et accès à l'emploi; 4.5 Egalité de chance 4.7 Education pour le développement durable 5.3 Mariage forcé	5.5 Participation et accès aux postes de direction; 8.3 Développement des TPE et PME	Package éducation : la promotion des compétences techniques et professionnelles permettra de mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles, et de promouvoir les activités productrices, la création d'emploi décent, etc. Il faudra aussi procéder à l'insertion du développement durable dans les curricula en vue de promouvoir les modes de vie et de consommation durable Une protection sociale conséquente permettra d'équilibrer les chances et d'aider chacun à accéder à une résilience appréciable

Les projets prioritaires pour l'atteinte des cibles ODD liées à l'éducation se déclinent au travers du renforcement de deux grandes composantes : le renforcement de capacités des formations éducatives actuelles pour réduire les laissés pour compte à venir et la promotion de l'égalité pour rattraper le retard actuel.

1. Renforcer les capacités des centres éducatifs
 - 1.1. Renforcer les capacités des enseignants
 - 1.2. Mener des formations pédagogiques continues
 - 1.3. Augmenter la couverture scolaire en éducation
 - 1.4. Renforcer l'approvisionnement en kits et cantines scolaires

2. Promotion de l'égalité

- 2.1. Augmenter le taux d'alphabétisation
- 2.2. Promouvoir une discrimination positive
- 2.3. Continuer les efforts entrepris pour la sécurisation en zones rurales (cf. santé)
- 2.4. Améliorer la gouvernance pour un état de droit

Le renforcement en structures d'épaulement, comme en matière de santé et cadre de vie, est intégré dans une rubrique à part et concerne surtout la réhabilitation ou l'ouverture de pistes.



5.2.2.3

Composantes 1 : Renforcement de capacités des centres éducatifs

Tableau 37 : Mesures et actions en éducation

Solutions	Mesures, Actions ou investissements	Coût en USD	
Renforcement de capacités des enseignants pour les bases en enseignement et le nouveau curriculum	1. Insertion dans le curriculum des éléments de base relatifs au développement durable appropriés à la région (GIRE, protection de la nature, éléments de base du tourisme, agriculture résiliente, élevage, pêche, petit commerce, les droits humains)	50,000	
	2. Collaboration avec le Ministère en charge de l'Education et de la formation technique et Professionnelle		
	3. Appui de CRINFP, (chef CSB 2 et/ou projet MAHEFA) la santé pendant les Journées Pédagogiques au niveau des ZAP (au moins 2 heures)		
Mener des formations pédagogiques continues	4. Organisation de formation en langue spécialisée pour les enseignants : redynamiser CLIC-CLAC-CLEF		
	5. Construction avec terrain de sport multi-usages, matériels et articles (50 EPP), XX CEG et XX Lycées avec bibliothèque et laboratoire scientifique, XX universités privées ou publiques	C.U. 20,000	
Augmenter la couverture en éducation de base pour prévenir les inégalités futures (zones non couvertes)	6. Complément de 52 EPP à Manja : Construction de:	1,040,000	
	7. CEG (Soaserana et Betsioky)	80,000	
	8. Lycées (Andranopasy et Bemarivo Ankirondro);	80,000	
	9. 1 salle de classe de rajout (Anotsibe, Beharona, Ankiliabo)	20,000	
	10. 1 CEG Belo tsiribihina dans la Commune Delta	40,000	
	11. Cantine scolaire et		
	12. Kits scolaire		

5.2.2.4

Composantes 1 : Promotion en égalité de chance en éducation

Tableau 38 : Actions pour la promotion de l'égalité de chance

Solutions	Mesures, Actions ou investissements	Coût en USD
2.1 Augmenter le taux d'alphabétisation (AFI-D adultes) pour rattraper le retard actuel (ASAMA pour les jeunes)	1. Construction de salles polyvalentes pour tous types de formation au niveau de chaque Commune (56)	56 x 40,000.00
	2. Conduite de Formation en Alphabétisation pour les Fokontany pilotée par les Communes (56)	1,400,000.00
	3. Réinsertion des enfants déscolarisés pendant les vacances : CRAN (pendant 5 ans)	308,500.00
2.2. Promouvoir une discrimination positive surtout pour les filles pour mitiger le taux d'abandon scolaire et égaliser les chances (protection sociale) par la prise en charge des familles vulnérables	4. Protection sociale: sensibilisation (et prise en charge des filles scolarisées) sur les droits des enfants notamment les filles pour l'accès à l'éducation	
	5. Système de bourses scolaires notamment pour les filles scolarisées issues des familles vulnérables.	
2.3. Continuer les efforts entrepris pour la sécurisation en zones rurales (cf. gouvernance)	6. Mise en place des DAS ou police de proximité au niveau des Communes, application des DINA (collaboration avec les KALONY)	
2.4. Améliorer la gouvernance pour un état de droit, la sensibilisation et la facilité d'accès à la justice (cf. gouvernance)	7. Dotation de (51) matériels informatiques à 40.000\$, desk et portable y compris panneau solaire (consommables en charge des Communes) ; soft (formation) : (56) 6.000\$, 2 ans ; RPE : 617 FKT Tribunal forain	204,000,000
		672,000
		1,120,000
		20,000



5.2.3

Paquets d'interventions du domaine « économie »

Le paquet « économie » a pour objectif d'entreprendre des actions à l'endroit des cibles des ODD ci-après :



Tableau 39 : Package économie

INPUT		CATALYSEURS		OUTPUT		Observations
4.7	Education et développement durable	8.2	Productivité économique	1.1	Extrême pauvreté	
9.3	Accès de toutes les entreprises aux services financiers	8.3	Développement des TPE et PME	1.2	Pauvreté	
9.1	Infrastructures durables, résilientes et accessibles	8.5	Plein emploi et travail décent	2.1	Faim	
9.2	Industrialisation socio-économiquement durable	11.2	Transport sûrs, accessibles et viables	2.3	Productivité et petits exploitants	Package culturel : la préservation du patrimoine culturel passe par la mise en place de politiques visant à développer le tourisme durable.
9.1	Infrastructures durables, résilientes et accessibles	13.2	Politiques climatiques	4.7	Education au développement durable	
7.2	Energie renouvelable	11.4	Préservation du patrimoine			
8.3	Développement des TPE et PME	8.9	Tourisme durable			
4.4	Compétences et accès à l'emploi					
16.3	Etat de droit et accès à la justice					
16.6	Institutions efficaces, responsables et transparentes					

5.2.3.1 Problématique "économie"

La problématique de l'économie de la Région Menabe se présente en six points à savoir : (i) la nécessité de mise en place d'institutions bien gouvernées, responsables et efficaces, (ii) la sécurité, notamment pour le transport, (iii) les infrastructures de base pour l'agriculture et le tourisme, (iv) un capital humain résilient aux chocs, (v) des infrastructures structurantes, et (vi) l'accès à la finance¹⁴.

Selon l'évaluation finale des OMD réalisée en 2012, la quasi-totalité de la population active exerce dans le secteur primaire qui est dominé par les petits (61,2%) et les moyens (29,7%) exploitants. Ce secteur occupe 78,3% des femmes actives et 86,4% des hommes actifs. Le secteur secondaire occupe 4,2% des femmes et 3,3% des

hommes. Le secteur tertiaire emploie quant à lui 17,5% des femmes et 10,3% des hommes.

Les chocs climatiques (26,4%) et l'insécurité (12,2%) constituent aussi des goulots au développement économique de la région¹⁵. La grande majorité de la population ne peut accéder au financement ; au moins 35% de la population ne dispose pas d'acte d'état civil¹⁶.

Par ailleurs, outre le réhaussement de la qualité de l'éducation fondamentale indispensable aux campagnes de sensibilisation, de formation technique et managériale et de changement de comportement, il faut également insérer dans les campagnes d'alphabétisation des curriculums pouvant impulser le volet économique, notamment l'utilisation des techniques culturelles résilientes (semences améliorées).

¹⁴ 2012 2013 ENSOMD 03. p.35, Tableau .1.11 seulement 1,4% des femmes participent à un programme de microfinance.

¹⁵ Ibid. p.100

¹⁶ 2012 2013 ENSOMD 04, p.9

5.2.3.2

Mesures, actions ou investissements

La région a identifié vingt cinq projets principaux pour promouvoir l'économie de Menabe, et huit projets phares.

5.2.3.2.1

Projets principaux

Morondava

- 1) Mise en place d'un système de statistique agricole
- 2) Allocation de subventions à des projets agricoles
- 3) Subventionnement des projets en agrobusiness des jeunes entrepreneurs ruraux (JER) et agriculteurs
- 4) Collecte de données sur les filières disponibles (de la production à la commercialisation : localisation, acteurs, importation, exportation...)

Miandrivazo

- 5) Construction de micro barrages hydro-agricoles (entre Miandrivazo et ankondromena)

Belo/Tsiribihina

- 6) Réaménagement/Réhabilitation/Reconstruction des infrastructures hydro-agricoles (Bemarivo (en cours), Ankaranka/Masoarivo, Manambolo 1, Ankahado/Ambiky, Ankarena/Antsoha, Andimaky Manambolo.
- 7) Aménagement et construction des infrastructures hydro-agricoles : Manambolo 2 (Ambiky et Ankalalobe), Besihanaky-Ankiaky (Aboalimena).

Mahabo

- 8) Aménagement de la plaine d'Andranomena : Construction de micro barrage
- 9) Réhabilitation des ouvrages hydro-agricoles de Fandroa (CR Mandabe) (fait par PURSAPS)
- 10) Réhabilitation des ouvrages hydro-agricoles d'Antanimbaribe/Ilaza et Réhabilitation des ouvrages hydro-agricoles de Saronanala (CR Befotaka) (fait par PURSAPS)
- 11) Réhabilitation des ouvrages hydro-agricoles d'Anjambahitsy (CR Analamitsivalana)
- 12) Réhabilitation des ouvrages hydro-agricoles d'Andrafia (CR Befotaka)
- 13) Réhabilitation des ouvrages hydro-agricoles d'Andababonaky (CR Befotaka).

Malaimbandy

- 14) Construction des barrages agricoles dans les Fokontany de Manampanda (2 000 ha), Lohazy (3 000 ha)

- 15) Création des réserves foncières pour des investisseurs sur l'oignon dans les Fokontany de Marolinta et d'Ankilibe

Manja

- 16) Irrigation de 230 ha pour périmètre Ambararata: 815 000 000 ar, CR Manja (réalisé)
- 17) Irrigation d'un deuxième PI de 560 ha pour le périmètre Vondrove CR Beharona: Grands travaux avec durée d'exécution pluriannuel lancé en 2018 (en cours)
- 18) Construction/Réhabilitation de périmètres hydro-agricoles
- 19) Construction/Réhabilitation/Entretien de canaux
- 20) Construction/Réhabilitation d'ouvrages de franchissement
- 21) Rétablissement de pistes rurales à la circulation pour l'évacuation de la production agricole
- 22) Mise en place et opérationnalisation de PCP-Riz
- 23) Mise en place d'Établissements semenciers rizières agréés (CMS, GPS, PS,...)
- 24) Mise en place des Champs Ecole Paysan (CEP), des Sites de vulgarisation, des Centres de démonstration des techniques et technologies améliorées (CDDT)
- 25) Construction/Réhabilitation/Équipement de Centre de formation
- 26) Promotion de la motorisation agricole.

5.2.3.2.2

Projets phares

Tableau 40 : Actions pour l'économie

Actions	Coût estimatif
1) Réhabiliter le grand périmètre irrigué DABARA	USD 52 millions
2) Construire des micros barrage hydro-agricoles	
3) Développer la centrale d'Ankotrofotsy	Coût total centrale + ligne et distribution de toutes les communes entre les deux grandes villes Centrale Antanifotsy de 4 MW: 7,6 M€+ Ligne 35 kV : 3,8 M€ 'Distribution de 11 communes, 15.000 foyers : 2,3 M€
4) Alimenter Morondava en électricité avec les 3 chutes sur canal de Dabara	3 centrales de 0.35 MW unitaire et raccordement au réseau du projet
5) Mettre en œuvre le projet de Dabolava	
6) Réhabiliter la route Malaimbandy-Makay	\$700,104.00
7) Former des guides touristiques	\$100.00/Personnes
8) Aménager des sites touristiques	



5.2.4 Paquets d'interventions du domaine « capital naturel »

Le paquet « capital naturel » vise à rechercher les interventions pour la mise en œuvre des cibles des ODD ci-après :

Tableau 41 : Package capital naturel

INPUT	CATALYSEURS	OUTPUT	Observations
6.5 Gestion intégrée des ressources en eau	13.1 Résilience et adaptation 13.2 Politiques climatiques	2.1 Faim	Package Capital naturel : pour renforcer la résilience et les capacités d'adaptation face au CC, la région doit gérer et protéger durablement les écosystèmes marins, côtiers, ainsi que restaurer et exploiter durablement ses écosystèmes terrestres. L'utilisation d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique doivent également être promues.
7.2 Energies renouvelables		2.3 Productivité et petits exploitants	
7.3 Efficacité énergétique		2.4 Agriculture performante et résiliente	
14.2 Ecosystèmes marins et côtiers		7.2 Energies renouvelables	
15.1 Préservation des écosystèmes terrestres			
4.7 Education au développement durable			

5.2.4.1 Problématique capital naturel

La Région Menabe perçoit les changements climatiques comme ayant un impact négatif de premier rang (par rapport aux autres chocs) sur le déroulement des actions programmées dans le PRD (24 activités sur 51 du PRD sont relatives aux Changements climatiques). La récurrence et l'ampleur de ces aléas climatiques (criquets, cyclones et inondations, sécheresse, désertification, ensablement, érosion côtière, etc...) dépassent les capacités d'adaptation et de résilience de la population.

La forte migration vers la région entraîne la squattérisation des aires protégées ainsi qu'un

accroissement des défrichements et des feux de brousse ; ce qui explique la faible productivité agricole. A cela s'ajoute le manque d'énergie à coût abordable bien que la région dispose de potentialités non négligeables en matière de production d'énergie.

5.2.4.2 Solutions et mesures en capital naturel

Trois catégories de solutions se dégagent de l'analyse effectuée par la région : la maîtrise de l'eau en amont et en aval, l'utilisation d'énergies renouvelables ou hybrides et l'amélioration de la gouvernance en vue de promouvoir une économie respectueuse du capital naturel.



5.2.4.2.1

Actions phares en capital naturel

Tableau 42 : Actions phares en capital naturel

Actions	Coûts	Partenaires potentiels ¹⁷
Contrôler l'application de l'arrêté régional réglementant la migration	\$15,000	PNUD
Planter une centrale électrique hybride (solaire et thermique) et dans les communes rurales à forte potentialité économique	\$18,000,000	PNUD
Aménager le littoral de Morondava	\$1,500,000	
Protéger les digues de Mahabo, et celles de Miandrivazo	\$3,000,000	
Protéger le littoral de Morondava	\$2,500,000	
	\$150,000,000	
Doter de dragueurs (tractopelle) la région pour les travaux de désensablement des rivières et de l'engraissement du littoral de Morondava	\$600,000	
Mettre en place une Centrale d'achat de poissons sous la tutelle de la Commune	\$10,000	
former et doter de matériels de salage et de fumage les pêcheurs	\$30,000	PNUD
Créer des centres frigorifiques sous la tutelle de la Commune (Morondava-Mahabo-Miandrivazo)	\$400,000	
Doter la région d'équipements et de matériels (vedette avec accessoires divers, etc.) de surveillance des trafics illicites et des pêcheurs clandestins)	\$950,000	
Reboiser de façon adaptée le milieu naturel Promouvoir des techniques agricoles améliorées (formation et encadrement), promouvoir la diversification des cultures, Renforcer l'accès aux services financiers Irriguer les terrains et les bas-fonds cultivables	ND	PNUD UNICEF UNCDF
Pré positionner les semences améliorées, Systématiser l'éducation environnementale au niveau des élèves, sekoly maitso et promouvoir un partenariat avec une université de formation en biodiversité Développer 01 EPP/districts, 1 Morondava/an, 01 Manja, 02 Belo/Tsiribihana et 02 Mahabo et 02 Miandrivazo (centre pépinières, transport, outillages)/an (5,000.00 \$/EPP)	\$200,000	
Construire des aires protégées dans les districts victimes de désertification qui n'en disposent pas (Morondava, Mahabo et Miandrivazo)	\$200,000	
Appel aux partenariats dans le domaine de l'agrobusiness Renforcer les compétences en passation de marché, visite des lieux, préparation du business plan.	\$6,000	

5.2.5

Paquets d'interventions du domaine « gouvernance »

Tenant compte de sa problématique de développement, la Région Menabe a constitué le paquet « gouvernance » comme suit :



Tableau 43 : Package "Gouvernance"

INPUT	CATALYSEURS	OUTPUT
5.2. Eliminer la violence et l'exploitations des femmes et des filles	16.1 Réduction de la violence et la mortalité associée	1.1 Eliminer l'extrême pauvreté
5.3 Eliminer les mariages forcés	16.2 Maltraitance, traite et exploitations infantiles	11.4 Protéger les patrimoines culturels
8.7 Eliminer le travail des enfants	16.3 État de droit et accès à la justice	1.2 Réduire de moitié les personnes vivant dans la pauvreté
8.5. Plein emploi, travail décent et salaire égal	16.4 Réduire les flux financiers illicites, trafic d'armes, criminalités	11.1 Accès au logement et services de base
4.5 Eliminer l'inégalité entre sexe dans l'éducation	16.5 Lutte contre toute forme de Corruption	8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité
5.5. Participation des femmes	16.6 Institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux	8.3 Promouvoir des activités productives et la création d'emplois décents
5.1. Mettre fin à la discrimination à l'égard des femmes et des filles	16.10 Accès à l'information et protection des libertés	8.9. Tourisme durable qui crée des emplois
	16.7 Prise de décisions inclusive à tous les niveaux	13.1 Renforcer la résilience et la capacité d'adaptation
	16.9 Identité juridique, enregistrement des naissances	

¹⁷ A titre indicatif et proposition, sans engagement de leur part

5.2.5.1 Problématique en gouvernance

La bonne gouvernance et la promotion de l'Etat de droit sont des éléments indispensables pour garantir l'efficacité institutionnelle et l'instauration d'un environnement propice au développement durable et inclusif. Bien que chaque package intègre la lutte contre l'inégalité, la maltraitance et la discrimination¹⁸, c'est au niveau de la gouvernance que les actions de coordination devront être menées pour leur réalisation. Des actions menées avec la Justice et équité participent de la crédibilité des institutions. La région est donc appelée à mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes.

5.2.5.2 Solutions et mesures en gouvernance

Un ensemble de 78 projets regroupés en 4 composantes ont été proposés pour adresser les préoccupations de la gouvernance dans la région.

5.2.5.2.1 Composante 1 en gouvernance : Sécurité

Il s'agit de la sécurité dans le sens large du terme.

Solutions et mesures	Actions
<ol style="list-style-type: none"> Opération coup de point : Zone Rurale de Priorité pour la Sécurité Déploiement permanent des FDS 	<ol style="list-style-type: none"> Création compagnie militaire : Manja Extension/réhabilitation compagnie militaire : Belo, Miandrivazo, Mahabo Création Force Régionale d'Intervention de la Police Nationale Création des commissariats d'arrondissement dans les grandes agglomérations de MENABE Création des Postes avancés de la gendarmerie
<ol style="list-style-type: none"> Création d'emploi (Réouvertures des industries, création d'entreprise, promotion AGR, projet Fihariana de la Présidence, ...) 	<ol style="list-style-type: none"> SUCOMA, SOPEMO, AQUAMEN/ISS... Institut de Formation en Tourisme et Hôtellerie (Ampasy) Montage Unité de transformation locale, mécanisation agricole Formation et renforcement de capacité (mise en norme des produits) Accompagnement des jeunes dans le montage de projet (formation en entrepreneuriat, mise en relation avec les services financiers...) CCI HIMO, Filet de sécurité, Vary mora
<ol style="list-style-type: none"> Sensibilisation et conscientisation IEC sur la protection de l'environnement Reboisement Contrôle de l'exploitation forestière Renforcement de l'effectif du personnel forestier 	<ol style="list-style-type: none"> Mise en œuvre du DINA Campagne de sensibilisation IEC/CCC (y compris niveau scolaire) Restauration et Reboisement avec suivi Créer un corps paramilitaire forestier (sécurisation)
<ol style="list-style-type: none"> Construction ou Réhabilitation des infrastructures structurantes (barrage, canal, route...) 	<ol style="list-style-type: none"> Barrage et canal : Dabara, Ambararata, Vondrove, Bedimaky aménagement des BVs : Betsiriry, Bemarivo, Tanimbaribe sy Mandabe Rehabilitation RN9 (Tuléar - Manja - Mahabo), RNT8 (Morondava - Belo sur Tsiribihina - Bekopaka), Miandrivazo - Ankondromena - Ankavandra, RN35 (Malaimbandy - Ambositra)
<ol style="list-style-type: none"> Déploiement des fonctionnaires pour remédier au problème de sous administration 	<ol style="list-style-type: none"> Création poste budgétaire, Répartition équitable, mutation périodique, motivation des fonctionnaires déployés dans les zones éloignées
<ol style="list-style-type: none"> Contrat programme pour les élus pour engager leur responsabilité, 	<ol style="list-style-type: none"> Allègement de la procédure judiciaire pour les élus en cas d'abus
<ol style="list-style-type: none"> Appui matériel et financier des FDS et Districts Contrôle et régularisation de l'autorisation de port et utilisation d'armes à feu 	<ol style="list-style-type: none"> Matériels roulants : vedette rapide, camion pour le transport des troupes, véhicule 4*4, moto... Dotation en armement moderne et munitions Matériel de communication et de surveillance Amélioration des moyens de contrôles : suivi sur terrain avec des mesures répréhensives. vedette rapide : Morondava, Manja, Belo, Miandrivazo
<ol style="list-style-type: none"> Sécurisation foncière 	<ol style="list-style-type: none"> Décentralisation des services fonciers Allègement de la procédure d'obtention des titres (droits...) Manja, Belo, Mahabo

¹⁸2012 2013 ENSOMD 03, p.48, "maltraitance à l'égard des femmes 42%; participation des femmes de 15-49 ans à la microfinance 1,4%

5.2.5.2.2

Composante 2 en gouvernance : Justice et état de droit

Solutions et mesures	Actions	Lieux
1. Restaurer l'habilitation des Chefs de District à traiter les délits simples	1. Mise en place d'un mécanisme de collaboration entre les Chefs de district et la Justice	(Manja, Mahabo et Belo)
2. Rapprocher la justice de la population	2. Mise en place de TPI dans les trois autres districts	(Manja, Mahabo et Belo)
	3. Restauration / Mise à disposition effective des Frais de Justice Criminelle	5 Districts
	4. Mise en œuvre des audiences foraines	
	5. Mise en place des Cliniques juridiques par district, suivi et pérennisation par le MINJUS	Morondava, Miandrivazo
	6. Organisation des Journées Portes ouvertes au niveau des TPI et opérationnalisation des Kiosques	
3. Amélioration de l'application du Dina en collaborant étroitement avec la justice	7. Information et sensibilisation sur l'application des Dina en collaboration avec la justice 8. Renforcement de capacités des comités du Dina Suivi	5 Districts
4. Préparation de la réinsertion des détenus dans la société	9. Amélioration du fonctionnement des Camps pénaux et des travaux d'intérêt général	
5. Amélioration de l'accueil et du traitement des dossiers	10. Mise en œuvre du Standard de Service pour les acteurs de la chaîne pénale	

5.2.5.2.3

Composante 3 en gouvernance : maltraitance et exploitation des enfants

Solutions et mesures	Actions	Lieux
1. Faire respecter et appliquer la loi	1. Durcir les sanctions/ peines pour le cas de viol 2. Adopter une loi contre les mariages précoces	5 districts
2. Mise en place des dispositifs de recours et d'orientation	3. Opérationnalisation des Centres d'Ecoute et de Conseil Juridique et sensibilisation de la population sur son existence	
3. Education des jeunes	4. Education à travers les parents, les lieux de culte, les médias...	
4. Valorisation des éléments de la culture qui permettent de véhiculer des messages aux jeunes (conte, tabou, ...)	5. Sensibilisation à travers les médias	
5. Sensibilisation des jeunes sur les risques relatifs à la société moderne (facebook, karaoke, etc.)	6. Sensibiliser les jeunes à travers les dispositifs comme les jeunes pairs éducateurs, top réseau, maison des jeunes	
6. Faciliter la scolarisation des enfants	7. Opération jugement supplétif (EKA) 8. Construction et réhabilitation des écoles 9. Déploiement des enseignants 10. Réduction des frais, Kit scolaire...	
	7. Sensibiliser les parents sur les risques relatifs aux mariages précoces et la nécessité de scolariser les enfants	

5.2.5.2.4

Composante 3 en gouvernance : lutte contre la corruption

Solutions et mesures	Actions
1. Faire connaître au grand public les procédures et les circuits administratifs de traitement des dossiers	1. Application du standard de service
2. Promouvoir le changement de comportement à tous les niveaux	2. Sensibilisation
	3. Informer le public sur les sanctions en cas de corruption
3. Mise en place des dispositifs de proximité pour lutter contre la corruption	4. Opérationnaliser le Pôle Anti-Corruption
	5. Cellule Anti-Corruption dans chaque service
4. Faire respecter et appliquer la loi	
5. Facilitation du processus de dénonciation de la corruption	6. Opérationnalisation des structures étatiques de recours (bureau de doléance de la Présidence de la République, BIANCO, Médiateur de la République...)

5.2.5.2.5

Composante 4 en gouvernance : institutions efficaces, responsables et transparentes

Solutions et mesures	Actions	Lieux
1. Relance de la fiscalité locale	1. Sensibilisation de la population 2. Renforcement de la collaboration avec les centres fiscaux	Région 56 Communes
2. Réhabilitation des infrastructures administratives	3. Réhabilitation du bloc administratif (Région et Préfecture)	
3. Renforcement de capacité des CTD et contrôle de légalité	4. Diffusion des documents de base (mise à jour du guide du maire...) 5. Amélioration de l'équipement	Région 56 Communes
4. Rendre effective l'affectation des ressources au niveau de la région et des communes	6. Transfert des ressources relatives aux compétences des CTD (communes et régions)	Région 56 Communes
5. Application des textes (enquête de moralité, appel à candidature...) pour avoir la personne qu'il faut à la place qu'il faut	7. Application effective des enquêtes de moralité pour les postes clés 8. Etablissement des critères d'éligibilité à des postes électifs	Région 56 Communes STD
6. Motiver le personnel	9. Révision de l'organigramme des Communes et allègement des charges 10. Mise en place de la fonction publique territoriale (cas des comptables publics principaux...)	Région 56 Communes STD
7. Rendre effective la déconcentration	11. Mise en place des STD non représentés (infrastructures) 12. Redéploiement des fonctionnaires 13. Décentralisation du traitement des permis de conduire, visa de séjour, passeport, licence de pêche, permis minier à la préfecture de Morondava, ...	5 districts Préfecture

5.2.5.2.6

Composante 4 en gouvernance : accès à l'information et protection des libertés fondamentales

Solutions et mesures	Actions	Lieux
1. Améliorer le taux de couverture téléphonique dans la région	1. Extension de couverture des réseaux téléphoniques	Belo, Miandrivazo, Manja, Mahabo
2. Améliorer la qualité des services	2. Application du standard de service	5 districts
3. Rendre accessible les informations venant de l'administration	3. Sensibiliser la population à lire les affichages 4. Correspondance administratives en Malagasy	5 districts
4. Améliorer l'efficacité des médias	5. Diffusion des informations à travers les médias 6. Renforcement des capacités des journalistes sur la déontologie	5 Districts
5. Rénovation de l'état-civil et de la délivrance des CNI	7. Amélioration des supports (papiers de bonne qualité, encres...)	56 communes
	8. Informatisation: dotation en équipements 9. Renforcement des capacités des responsables de l'état-civil 10. Mise à jour des codes CNI	56 communes
6. Enregistrement systématique des naissances	11. Responsabilisation des parties prenantes dans l'enregistrement de naissance (parent, CSB, Fokontany, Commune)	56 communes
7. Enregistrement rétroactif et opération de jugement supplétif	12. Mise en œuvre des opérations de jugement supplétif et de délivrance des actes d'état-civil et de CNI	56 communes
8. Délivrance des CNI	13. Sensibilisation de la population surtout les femmes et les jeunes sur la CNI	
9. Sécurisation des documents sur l'état-civil	14. Sécurisation du bâtiment de conservation des états-civils contre les intempéries 15. Dotation en équipement adéquats	56 communes
10. Améliorer la gestion des informations sur la population	16. Rendre effectif le recensement régional de la population 17. Gestion des bases de données	Région



5.3

Le mécanisme de financement et de suivi

Ce défi de financement se pose partout dans le monde, mais avec une acuité particulière dans les pays les moins avancés (PMA), tels que Madagascar. En effet, la mise en œuvre des ODD requiert un investissement conséquent dans presque tous les domaines de la vie économique et sociale tels que : la paix et la sécurité, la santé et l'éducation, l'agriculture et la nutrition, le développement du secteur privé local, la protection de l'environnement, etc. Le Programme d'Action d'Addis-Abeba sur le financement du développement (PAAA), adopté en juillet 2015 lors de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, présente un cadre complet de financement visant à favoriser le développement durable et la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Le PAAA appelle non seulement à mobiliser davantage de ressources, mais également à créer de nouvelles incitations, à canaliser des ressources privées et publiques en vue de l'atteinte des ODD.

5.3.1

Sources de Financement de l'Agenda 2030 au niveau local

Pour relever le défi financier des ODD, la Région Menabe, comme chaque région de Madagascar, doit non seulement diversifier ses sources de financement, mais passer à une échelle beaucoup plus conséquente de financement, trouver comment mobiliser et affecter ses ressources financières intérieures. Elle doit aussi veiller / plaider pour une meilleure redistribution des ressources entre le niveau central et les collectivités décentralisées tel que stipulé dans la loi « N° 218-11 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N° 2014-020 du 27 Septembre 2014 relative aux ressources des Collectivités Territoriales Décentralisées ... ». Aussi, des efforts devraient être faits pour veiller à ce que les transferts budgétaires centraux aux collectivités locales reposent sur des critères de répartition équitables.

La région devra mettre en place des processus pour faire respecter la législation permettant de collecter les ressources au niveau local. La faible performance de la fiscalité locale est à relever. Un trop grand nombre de Communes ne maîtrise pas les procédures de gestion à cause de l'insuffisance de ressources matérielles et humaines. Il est par ailleurs fortement regrettable que la Grande Ile ne dispose pas d'un cadastre moderne et performant

qui permettrait notamment une meilleure collecte de l'impôt foncier.

D'ici à 2030, le financement par les dons de l'APD jouera vraisemblablement un rôle important pour continuer à garantir l'accès à des services de base de qualité. L'aide internationale au développement doit être accrue au travers de l'élargissement des partenaires de Madagascar qui doit davantage marquer sa présence sur la scène internationale et développer une diplomatie économique plus forte pour enrichir ses partenariats au développement.

Le principal avantage comparatif de Madagascar et plus particulièrement des régions du sud est ses ressources naturelles et sa riche biodiversité. Les partenariats public-privé pourraient aider à mobiliser les investissements privés dans le secteur de l'environnement et des ressources naturelles et valoriser les différentes chaînes de valeur qui ont un impact direct sur les moyens de subsistance des communautés. Des investissements importants dans les infrastructures rurales seront également nécessaires pour débloquer des zones où les ressources naturelles sont abondantes mais pas économiquement viables aujourd'hui ; avec le leadership des autorités locales, un forum des partenaires au développement pourrait être organisé chaque année dans la région à cet effet.



5.3.2 Le suivi

Le suivi de la mise en œuvre des ODD sera réalisé sous le leadership du Cchef de la région/ Gouverneur de région. Il réunira chaque année les acteurs du secteur privé, les acteurs du secteur public, les partenaires techniques et financiers et les acteurs du développement de la région autour de la question du financement des cibles prioritaires des ODD. Deux ateliers seront organisés chaque année à cet effet. Un premier atelier de démarrage des activités où les ambitions de réalisation des cibles prioritaires des projets de développement seront présentées aux acteurs. Ces derniers prendront des engagements en vue de financer les projets en lien avec leurs domaines de compétences. Un deuxième atelier sera organisé pour faire le bilan de la réalisation, capitaliser les leçons apprises et lancer les bases des activités pour l'année suivante. Une plateforme d'échange sera mise en place en vue d'assurer une communication permanente entre les acteurs du développement de la région.

Conclusion

L'Agenda 2030 constitue une opportunité que doivent saisir les pays/ régions en développement pour parvenir à l'émergence. Tenant compte des leçons apprises lors de la mise en œuvre des OMD, l'approche ascendante (Bottom up) a été préconisée pour parvenir à une mise en œuvre effective des ODD. La réussite de cet agenda dépendra grandement de son degré d'appropriation par les acteurs du développement et de la manière dont chaque région le mettra en œuvre. C'est pour cela que le PNUD Madagascar avec les autres agences du Système des Nations Unies (UNFPA, FAO, UNICEF, PAM, ONUDI, UNCDF), dans le cadre du Programme d'Appui à la Décentralisation et la Résilience Communautaire (PADRC), s'est proposé d'aider les régions à localiser des Objectifs de Développement Durable.

Au travers d'un processus largement participatif et inclusif, l'ensemble des acteurs du développement de la Région Menabe ont été réunis dans le

cadre de deux ateliers de localisation des ODD. La localisation des ODD a consisté à (i) évaluer le degré d'alignement des documents régionaux de planification aux ODD ; (ii) définir un ensemble de cibles prioritaires pour la région ; (iii) retenir les paquets d'interventions à réaliser dans le cadre de la mise en œuvre des ODD dans la région ; et (iv) retenir les indicateurs devant servir au suivi des progrès de la mise en œuvre.

Le présent rapport de localisation doit servir de cadre de référence pour la mise en œuvre des ODD dans la Région Menabe aussi bien par les pouvoirs publics que par les partenaires au développement. Ce rapport retrace toutes les actions possibles à entreprendre pour un développement économique, social et environnemental de la région. Il s'agit d'un document de plaidoyer et de mobilisation des ressources en vue d'un développement durable qui ne laisse personne de côté.



ANNEXES



Annexe 1.

Termes de référence de la mission de localisation des Objectifs de Développement Durable (ODD)

1. Contexte

Le PNUD a appuyé le Gouvernement de Madagascar dans l'organisation des consultations nationales sur les Objectifs de développement durable (ODD) visant à la priorisation nationale des cibles du Programme 2030.

A l'issue de cet exercice de priorisation, le pays dispose maintenant d'un rapport national de priorisation des cibles ODD avec 64 cibles prioritaires et 85 indicateurs de suivi de la mise en œuvre des ODD et qui lui permet de coordonner les différentes interventions de ses partenaires, à la suite d'un long processus de sensibilisation de portée nationale et régionale, d'alignement des ODD sur les politiques et stratégies nationales et sectorielles, et de mise à disposition d'outils d'analyse basés sur la définition d'approches méthodologiques spécifiques au pays pour la hiérarchisation des cibles.

Résultats de la priorisation nationale des ODD

	Nombre de cibles	Nombre d'indicateurs
Gouvernance	7	10
Economie	13	15
Social	26	39
Capital naturel	14	15
Objectifs Globaux	4	6
TOTAL	64	85

Pour les prochaines étapes, le PNUD entend être un partenaire et un acteur majeur pour appuyer le Gouvernement à mettre en œuvre au niveau local les ODD ou la « localisation des ODD », car c'est au niveau local que des politiques cohérentes peuvent être développées pour relever les multiples défis de la réduction de la pauvreté et du développement durable.

La localisation des ODD constitue pour le PNUD ainsi une nouvelle opportunité de renforcer son programme d'appui à la décentralisation à Madagascar et de promouvoir de nouvelles formes de gouvernance coopérative (multi-niveaux et multi-acteurs) dans une approche intégrée aux niveaux régional et local qui est la pierre angulaire d'une gouvernance efficace favorable à l'égalité d'accès aux services sociaux de base, aux ressources et aux finances au niveau des communautés de base.

Le but de la priorisation locale est de permettre aux parties prenantes régionales et locales de contextualiser les ODD aux réalités dans leurs régions. D'un point de vue opérationnel, la priorisation locale permettra de mieux focaliser les ressources – financières, humaines, techniques, etc. – sur un groupe restreint des cibles dont leur réalisation représente le paquet minimum des résultats des ODD mise en œuvre dans les régions et contribuera à l'atteinte des ODD à l'horizon 2030. La priorisation est également importante à la lumière : *i)* de la capacité de mise en œuvre des politiques et programmes au niveau décentralisé de l'administration et d'autres acteurs concernés ; et *ii)* du défi que son suivi et évaluation impose au système de statistique régionale.

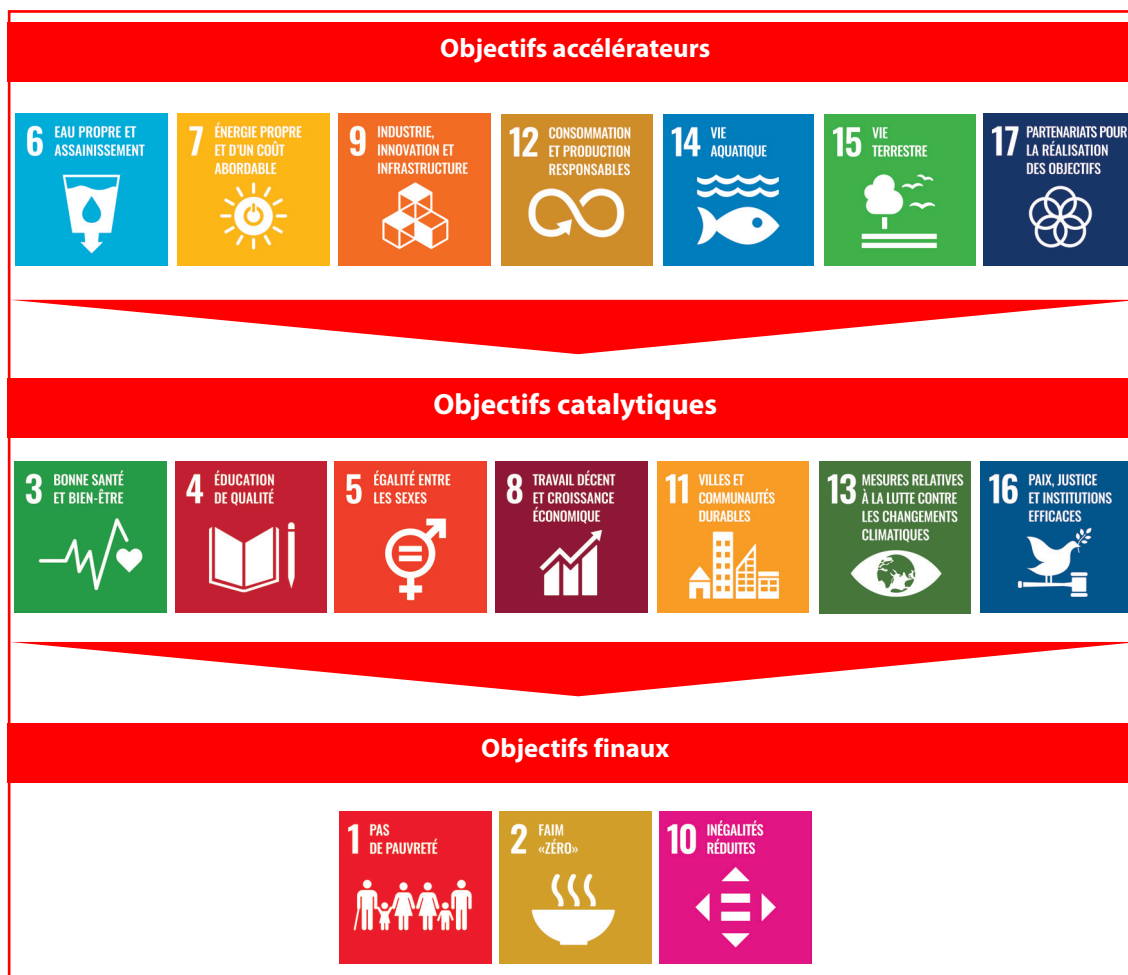


2. Objectifs de la priorisation locale

L'objectif est d'identifier et de prioriser les interventions stratégiques, les goulots d'étranglement, les solutions d'accélération, et d'aider à la planification, à la mise en œuvre et au suivi des actions pour l'atteinte des cibles prioritées au niveau des régions pour l'atteinte des ODD.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Déterminer la pertinence actuelle des ODD par rapport au contexte régional/local
- Identifier les interconnexions entre les 64 cibles prioritées au niveau national et les domaines des ODD au niveau régional/local en vue d'une coordination multisectorielle potentielle
- Faire le matching des priorités stratégiques contenues dans les plans/stratégies régionaux avec les 64 cibles prioritées des ODD comme préalable à l'identification des paquets d'intervention dans les régions
- Identifier et investir dans des **objectifs « catalyseurs »**, qui mobilisent d'une part le plus de cibles des autres ODD pour leur réalisation favorisant ainsi un effet induit pour la réalisation de ces objectifs, et d'autre part, ont une capacité à fortement impacter la réalisation d'autres objectifs – domaines d'intervention avec effets multiplicateurs (ODD 3, ODD 4, ODD 5, ODD 8, ODD 11, ODD 13 et ODD 16).
- Assurer l'appropriation institutionnelle au niveau décentralisé des cibles prioritées locales (équilibre entre interventions sectorielles et intersectorielles au niveau local)



3. Démarches méthodologiques

La démarche méthodologique de la priorisation locale des ODD doit être participative et permettre d'obtenir le consensus des parties prenantes impliquées autour des différents outputs attendus.

A cet effet, elle est axée sur les phases suivantes :

Phase 1 : Cadrage de l'intervention avec le PNUD et le Partenaire national de mise en œuvre

Les acteurs clés à impliquer dans le processus et les besoins en concertation dans les 5 régions sont identifiés dans cette première phase

Phase 2 : Lancement du processus de localisation des ODD

A. Atelier d'information et de dialogue avec les principaux acteurs et formation d'une équipe de facilitateurs (cadres des ministères et techniciens en charge de la localisation des ODD) sur la démarche d'intégration des ODD dans la planification locale

- Les pools de facilitateurs sont informés sur le cadre de l'Agenda 2030, les ODD et cibles prioritaires du pays
- Les facilitateurs appréhendent la dimension intégrative des ODD (liens et effets) dans le contexte de Madagascar
- Des critères de priorisation/contextualisation des ODD sont définis, en s'inspirant des modèles et outils existants et validés.
- Les bases des systèmes régionaux d'accompagnement sont établies
- Les leaders des régions et les cadres des ministères d'appui connaissent les enjeux du processus et s'engagent à assurer la maîtrise d'ouvrage de la localisation des ODD
- Les séquences du processus, les mécanismes de concertation régionale et les rôles des parties prenantes sont validés
- Les entités territoriales représentatives de la diversité de chaque région sont identifiées

B. Analyse des besoins des populations et collecte des données sur les indicateurs des cibles prioritaires et les bonnes pratiques

- Le niveau de prise en compte des ODD dans les plans régionaux existants est évalué
- Les principaux besoins des différents groupes d'acteurs et entités géographiques des régions sont analysés
- Les données sur les indicateurs des cibles prises en compte par les plans régionaux de développement sont collectées

Phase 3 : Exercice de priorisation des cibles des ODD et de cartographie des sources de données pour le suivi des progrès

C. Ateliers de priorisation des cibles des ODD par région réalisés

- Les cibles prioritaires des ODD et les mesures pertinentes pour les atteindre sont identifiées avec les leaders des régions, les cadres des ministères et les techniciens formés

D. Réaliser une analyse croisée entre les besoins recueillis lors des diagnostics participatifs et les cibles prioritaires identifiées

- Les convergences, les spécificités locales et les points de tensions potentielles sont identifiées
- Les bonnes pratiques dans la satisfaction inclusive des besoins des populations et les capacités de maîtrise d'ouvrage sont analysées
- Les mesures appropriées pour atteindre les cibles et les moyens de mise en œuvre sont identifiés

E. Mapping des sources de données pour les indicateurs de suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre des ODD dans les 5 régions

- Les indicateurs de suivi des progrès réalisés sont identifiés
- Les sources et systèmes de collecte de données existants sont décrits
- Des propositions pour le suivi des progrès réalisées sont formulées

F. Rédaction des rapports de priorisation pour chacune des 5 régions

- Les recommandations pour la consolidation et la pérennisation du leadership régional et local pour l'ancrage des ODD sont formulées ;

G. Atelier d'identification des paquets d'interventions prioritaires en cohérence avec les cibles régionales prioritaires

- Les cibles prioritaires au niveau de chaque région sont validées
- Les paquets d'interventions prioritaires dans chaque région sont identifiés en cohérence avec les cibles régionales prioritaires.



Annexe 2.

Méthodologie de réalisation de l'alignement des stratégies de développement régional aux ODD

1. L'alignement comme préalable

L'alignement est une étape préalable indispensable pour réussir la priorisation. Il a pour objectif d'apprécier le degré de prise en compte / intégration des 64 cibles prioritaires au niveau national par rapport aux documents et stratégies régionales / locales. L'intérêt de cet exercice est d'avoir un aperçu global des cibles qui n'ont pas suffisamment été intégrés dans les plans et stratégies régionaux ou locaux de développement.

La sélection des cibles à prioriser dans une région sur la base de la liste des 64 cibles prioritaires au niveau national repose sur la logique suivante. La mise en œuvre d'un plan de développement durable dans une région donnée doit contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de développement durable. A ce titre, le plan régional doit d'une part correspondre à une déclinaison régionale de la stratégie nationale, et d'autre part reprendre à son compte la mise en œuvre dans la région de toute politique sectorielle. Ainsi, les cibles prioritaires au niveau d'une région doivent faire partie de celles prioritaires au niveau national. En d'autres termes, les cibles non prioritaires dans la région doivent être celles qui concernent exclusivement les autres régions ou dont l'atteinte relève de la prérogative du pouvoir central uniquement.

L'outil d'Analyse Rapide Intégrée ou Rapid Integrated Assessment (RIA¹), un des outils de la MAPS (Mainstreamings Accelerating and Policy Support) a été utilisé à cet effet.

2. Bref aperçu de l'Analyse Rapide Intégrée (RIA)

Le RIA permet d'évaluer le niveau d'alignement des documents de stratégies de développement sur les Objectifs de Développement Durable. L'analyse cherche à réaliser une cartographie des liens entre les objectifs, les politiques et les stratégies de développements régionales et les cibles ODD. L'outil RIA se base sur deux matrices appelées RIA1 et RIA2.

Le RIA 1 (voir figure 1) est une résultante de RIA 2. Il reprend en ligne les domaines/objectifs stratégiques essentiels tels qu'identifiés dans les principaux documents de planification régionale et en colonne les différentes cibles ODD. Chaque cellule Cij de la matrice indique une intersection entre le domaine (en ligne i) et la cible (en colonne j). La présence dans la cellule Cij d'une référence (un X indicé) justifie la prise en compte de la cible correspondante dans les actions de mise en œuvre du domaine/objectif stratégique précis.



En plus des références dans les cellules, certaines lignes / colonnes du RIA 1 sont colorées. La couleur orange indique les cibles ODD dont la mise en œuvre n'est programmée dans aucun document de planification de la région ; de fait, aucune référence (un X indicé) n'est donc présente sur la colonne représentée par ces cibles. La couleur verte indique le manque de cohérence dans la mise en œuvre des objectifs stratégiques. La réalisation d'un objectif stratégique donné (en ligne) nécessite en outre la mise en œuvre de plusieurs cibles ODD. Lorsqu'aucun programme / projet n'est programmé pour la mise en œuvre de certaines cibles ODD indispensables à l'atteinte d'un objectif stratégique, les parties correspondantes sont colorées en vert.

Le RIA 2 (voir figure 2) est une matrice de renseignement du niveau d'intégration des cibles dans les politiques ou stratégies nationales / régionales. Elle reprend en ligne les différentes cibles ODD puis en colonne, les éléments ci-après :

- Les domaines nationaux/régionaux prioritaires tels que répertoriés dans les principaux documents de planification ;
- La stratégie/projet/programme nationale de développement relative à chaque domaine abordant les questions correspondantes à une cible donnée ;
- Les indicateurs nationaux retenus pour les cibles spécifiques ;
- Les institutions responsables de la mise en œuvre ;
- Les commentaires pertinents concernant le secteur et/ou la cible prioritaire dans le document de politique.

Figure 2 : le RIA 2

ODD/Cibles	Encodage		Domaine/Secteur tel qu'identifié dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement. Identifier l'Objectif/Cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD cible	Identifier les indicateurs nationaux pour les cibles spécifiques	Stratégie sectorielle de développement. Identifier l'Objectif/Cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD cible	Identifier les indicateurs sectoriels pour les cibles spécifiques	Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (Ministères de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de développement ?
1.1. D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 US dollar par jour)	11	1	Genre et groupe vulnérable	DSCR P ₁₁₅ Améliorer l'autonomisation des femmes, particulièrement en ce qui concerne les capacités économiques	Proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole, Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire, Rapport filles/garçons dans l'enseignement supérieur			Plan, Finances, Economie, Budget, Genre, Emploi, Affaires sociales	
	11	2	Gouvernance économique	DSCR P ₁₁₅ Assurer un taux de croissance réel moyen du PIB de 7,2% par an sur la période pour réduire la pauvreté.					



Annexe 3.

Méthodologie de réalisation de la priorisation au niveau régional / local

La priorisation des ODD au niveau local a été principalement basée sur l'appréciation de critères bien définis suivi d'une concertation / analyse discursive entre les différents acteurs du développement ; une analyse discursive basée sur le fait que la cible ait un lien avec un enjeu régional.

Les cibles ont été dans un premier temps appréciées à travers trois différents filtres que sont :

- **Pour le filtre 1**, il s'agit d'évaluer « **le niveau d'alignement/intégration de la cible** » ou la prise en compte ou non de la cible dans le PRD ou autres politiques et stratégies sectorielles disponibles dans la région. Mais aussi de capter la nature multidimensionnelle de la cible et son effet transformationnel et catalyseur.
- **Pour le filtre 2**, il s'agit d'évaluer « **la pertinence de la cible pour la région** » ou la mise en œuvre de la cible par la région par rapport à son niveau de compétence d'après les textes, d'identifier son avantage comparatif et/ou le potentiel existant pour l'atteinte de cible par rapport à d'autres régions et aussi de chercher à savoir si l'atteinte de la cible est un enjeu et/ou une priorité pour la région.
- **Pour le filtre 3**, il s'agit d'évaluer « **la qualité statistique des indicateurs de mesure disponibles au niveau de la région pour le suivi de la mise en œuvre de la cible** » et de voir si la cible peut être suivie dans sa mise en œuvre par des indicateurs de mesure disponibles au niveau de la région (indicateurs qui peuvent être renseignés par des données administratives ou par le SRISE). Si la cible ne dispose pas encore d'indicateurs de mesure, voire si ces indicateurs peuvent être obtenus à un coût supportable par la région.

Les critères d'appréciation des cibles à travers chacun des filtres sont présentés dans le tableau suivant :

Niveau de Filtre	Critère de priorisation locale des cibles ODD
Filtre 1	1. Cible prise en compte dans le PRD et/ou dans les autres documents de politique sectoriels régionaux)
	2. Cible « catalyseur » qui mobilise le plus de cibles venant des autres ODD pour son atteinte ou qui a un « impact direct » dans l'amélioration des conditions sociales de base et/ou dans le relèvement du niveau de vie dans la région
	3. Cible contribuant à au moins deux dimensions du développement durable (économique, sociale et environnementale) dans la région
Filtre 2	4. Cible dont l'atteinte relève de la compétence de la région selon les textes
	5. Cible dont les avantages comparatifs ou les potentiels existants dans la région vont servir de levier pour son atteinte.
	6. Cible correspondant à des priorités intrinsèques pour la région
Filtre 3 (non exclusif/lié à la mise en œuvre de la cible)	7. Renseigner les indicateurs de mesure disponibles pour une cible au niveau régional en tenant compte des indicateurs fixés au niveau national et de leur désagrégation au niveau local de la cible
	8. Donner des recommandations pour l'amélioration de la qualité des données et du SRISE pour le besoin du suivi des ODD

A chaque critère de priorisation au niveau de chaque filtre est adjoint un niveau d'appréciation décliné en 3 niveaux (haute, moyenne, faible) et dont la consolidation des niveaux pour l'ensemble des 3 filtres permet d'avoir un niveau d'appréciation finale si la cible est retenue comme prioritaire ou non.

A cet effet, une matrice de priorisation régionale/locale des ODD a été élaborée pour la consolidation finale ayant en colonne les ODD et cibles, les critères dans chaque filtre et le niveau d'appréciation et la décision finale. Chaque niveau d'appréciation au niveau de chaque critère fait l'objet d'une justification objective et être documenté pour assurer l'objectivité de la démarche méthodologique.

Travaux de priorisation proprement dits

Quatre groupes thématiques autour des ODD ont été constitués afin de procéder à une évaluation du niveau d'alignement entre le cadre local de planification existant et les Objectifs de Développement Durable (ODD) d'une part et pour le processus de priorisation d'autre part.

Il s'agit des groupes thématiques respectivement : Social, Economique (Prosperité), Environnement et Institutionnel.

Répartition en 4 Groupes de travail :

- Développement du capital humain (Acteurs des secteurs en lien avec les ODD 1, 2, 3, 4, 5 et 6)
- Promotion d'une croissance forte, inclusive et durable (Acteurs des secteurs en lien avec les ODD 7, 8, 9, 10 et 11)
- Environnement et cadre de vie (Acteurs des secteurs en lien avec les ODD 12, 13, 14 et 15)
- Paix, Institutions et Gouvernance (Acteurs des secteurs en lien avec ODD 16)

Chaque équipe de facilitateurs dans chaque région s'est mise au travail selon les critères et méthodes développés au cours de l'atelier de renforcement de capacité pour la finalisation de la priorisation des cibles ODD avec les acteurs de développement au niveau local ; ces acteurs étant répartis dans les quatre groupes. Dans chaque groupe de travail, la démarche pratique d'utilisation des filtres est décrite ainsi qu'il suit :

1. Démarche pratique d'utilisation du Filtre 1

Identification des cibles ayant un enjeu local ou critère 1

Un document de développement d'une région (PRD, SRAT, etc.) est a priori décliné en différents axes stratégiques, qui eux-mêmes sont ventilés par objectifs, constitués chacun d'activités.

L'identification des cibles ayant un enjeu local a été réalisée par une lecture minutieuse de chacune de ces activités, ligne par ligne par le groupe de travail dans tout document disponible sur le développement de la région. Le but est d'identifier la ou les cibles, qui peuvent être atteintes par la mise en œuvre de l'activité, ou encore, dont la mise en œuvre de l'activité requiert la prise en considération de la ou les cibles. Ceci permet donc d'identifier toutes les cibles priorisées au niveau national qui sont en même temps citées en référence dans tous les documents de développement de la région. Ce qui nous indique l'ensemble des cibles qui remplissent le 1er critère.

Première appréciation d'une cible

Pour ce qui est de l'appréciation, pour le filtre 1, elle se fait en fonction de la vérification de deux critères, le 2ème et le 3ème.

Pour le critère 2 : il s'agit de voir quelles sont les cibles ayant un effet « catalyseur », c'est-à-dire dont les ODD correspondants (3, 4, 5, 8, 11, 13, 16) sont influencés d'une part par l'atteinte d'un ODD du groupe dit des accélérateurs (ODD 6, 7, 9, 12, 14, 15, 17), et qui ont aussi un impact sur un autre groupe d'ODD (les Objectifs finaux comme 1, 2 et 10).

Il en sera de même de ceux qui ont un impact direct dans l'amélioration des conditions sociales de base et ou dans le relèvement du niveau de vie dans la région. Dès lors que l'une de ces deux assertions est vérifiée alors on dira que le critère 2 est répondu positivement (par oui), autrement la réponse est non, ou négativement.



Toutefois, il se pourrait qu'il y ait des cas où une cible n'est pas prise en compte dans le PRD et tout autre document de développement de la région, alors qu'elle est hautement appréciée pour les deux autres critères du Filtre 1 (2ème et 3ème critère), alors il faudrait continuer la démarche en cascade et évaluer l'appréciation de la cible à travers les 3 autres critères du Filtre 2. A l'issue de cela, le résultat final pour la décision de prioriser la cible dépendra de la réflexion discursive au sein du Groupe par rapport au résultat de l'appréciation de chacune des 2 filtres.

En d'autres termes, dès que l'une de ces deux assertions citées précédemment est vérifiée alors le critère 2 est considéré comme rempli.

Pour le critère 3, il sera considéré comme rempli pour les cibles contribuant à l'atteinte de deux dimensions différentes du développement durable (économie, sociale et environnementale), et non autrement. Les cibles qui contribuent à l'atteinte d'au moins deux dimensions (dont la leur) sont les suivantes :

- De la gouvernance : 16.2, 16.5, 16.6, 16.7 ;
- De l'économie : 8.2, 8.3, 8.9, 9.1, 9.3, 10.2 ;
- Du sociale : 1.3, 2.1, 2.3, 2.4, 3.3, 4.7, 5.1, 5.3 ;
- Du capital naturel : 1.5, 12.2, 12.8 ;

Ces cibles agissent sur au moins une autre (qui comme elles sont déjà priorisées au niveau national) se trouvant dans une dimension autre que la leur, soit en étant un input de la cible impactée, soit en ayant un effet d'entraînement ou multiplicateur sur celle-ci (voir le tableau ci-dessous).

Cibles	Cibles impactées	Type de lien
4.7	8.3	Input
6.1	11.1	
6.2	11.1	
6.5	11.3	
8.2	2.3	
8.7	5.2	
9.3	8.3	
1.3	11.2	Effet multiplicateur
2.1	11.2	
2.3	11.1 ; 11.2	
3.3	11.1	
5.1	10.2	
5.3	10.2	
8.3	4.4	
8.9	11.4	
9.1	11.2	
10.2	4.5	
10.3	4.3	
12.2	11.1	
12.8	4.7	
1.5	13.1 ; 13.2	Effet d'entraînement
2.1	13.1 ; 13.2	
2.4	13.1 ; 13.2	
16.2	5.1	
16.5	10.2	
16.6	10.2	
16.7	10.2	



Finalement, en fonction des réponses, l'appréciation d'une cible doit être faite selon les exemples dans le tableau ci-après.

Liste des cibles	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Appréciation 1
Cible i	Oui	Oui	Oui	Haute
Cible j	Oui	Oui	Non	Moyenne
Cible k	Oui	Non	Oui	Moyenne
Cible l	Oui	Non	Non	Faible
Cible m	Non	Non	Non	Faible
Cible n	Non	Oui	Oui	Haute (mais analyse discursive par rapport au résultat du Filtre 2)

2. Démarche pratique d'utilisation du Filtre 2

Après le premier filtre ou première grille d'appréciation d'une cible priorisée au niveau national et ayant un lien avec un enjeu de développement local, une deuxième appréciation doit être faite. Elle se réfère au filtre 2. Elle sera faite à la lumière de la vérification des conditions suivantes appelées critères 4, 5, et 6 :

- L'atteinte de la cible relève-t-elle de la compétence de la région selon les textes ? (réponse oui ou non) ;
- Existe-t-il au moins une potentialité dans la région qui sert de levier pour l'atteinte de la cible, ou la région possède-t-elle un avantage comparatif (performance en matière de mise en œuvre) qui permet l'atteinte de la cible (réponse oui ou non) ;
- Est-ce que la cible correspond à un enjeu ou une priorité régionale (réponse oui ou non).

L'idée est qu'une cible retenue au critère 1 de lien avec un enjeu de la région et qui répond positivement à chacune des trois conditions sur l'applicabilité par la région du programme ou mesure correspondant à son atteinte, doit être hautement appréciée. Si une seulement des trois conditions n'est pas remplie alors l'appréciation sera moyenne. Par contre, dès que deux conditions au moins ne sont pas remplies alors l'appréciation doit être faible.

Le tableau suivant récapitule les cas possibles sur l'appréciation de la cible.

Liste des cibles	Critère 1	Critère 4	Critère 5	Critère 6	Appréciation 2
Cible i	Oui	Oui	Oui	Oui	Haute
Cible j	Oui	Oui	Oui	Non	Moyenne
Cible k	Oui	Oui	Non	Oui	Moyenne
Cible l	Oui	Non	Oui	Oui	Moyenne
Cible m	Oui	Non	Non	Oui	Faible
Cible n	Oui	Non	Oui	Non	Faible
Cible o	Oui	Oui	Non	Non	Faible
Cible p	Oui	Non	Non	Non	Faible
Cible q	Non/Appréciation Haute	Oui	Oui	Oui	Haute (ex : cible 1.5 et cible 16.9)
Cible r	Non/Appréciation Haute	Oui	Non	Oui	Moyenne
Cible s	Non/Appréciation Haute	Oui	Oui	Non	Moyenne
Cible t	Non/Appréciation Haute	Non	Oui	Oui	Faible
Cible u	Non/Appréciation Haute	Non	Non	Non	Faible

3. Démarche d'utilisation du Filtre 3

Sur la base du principe appliqué pour la première et la deuxième appréciation de chaque cible priorisée au niveau national, et qui se trouve avoir un lien avec un enjeu régional (comme l'atteste un document de développement de la région), une troisième appréciation peut être aussi faite. Elle se réfère pour la cible à l'existence ou non d'un indicateur de source locale, et d'une désagrégation régionale d'un indicateur mesuré au niveau national. L'intérêt de l'existence d'un tel indicateur est que celui-ci aide pour le suivi de la mise en œuvre du programme permettant l'atteinte de la cible. Néanmoins, l'inexistence d'un tel indicateur ne doit pas remettre en cause la pertinence d'une cible.

4. Fixation des cibles priorisées au niveau régional

La sélection définitive des cibles priorisées au niveau de la région doit se faire sur la base des appréciations faite à chaque cible ayant un lien avec un enjeu local de développement, en l'occurrence des appréciations faites aux filtres 1 et 2.

Une cible hautement appréciée aussi bien au filtre 1 et au filtre 2 doit être en priorité retenue pour la région pour son programme de développement durable. Elle fera partie d'une première catégorie des cibles retenues. Ensuite, une cible hautement appréciée à l'un des deux premiers filtres et moyennement appréciée à l'autre sera priorisée dans un deuxième lieu. Il s'agit là de la deuxième catégorie des cibles retenues. Avec le même principe, une cible moyenne appréciée à chacun des deux filtres fera partie de troisième catégorie des cibles priorisées.

Au besoin une quatrième cible à retenir peut être constituée. Il s'agira de cibles qui sont hautement appréciées à l'une des filtres 1 et 2, et faiblement appréciées pour l'autre.

Mais la décision finale entre ces 4 catégories de cibles doit se baser sur une acceptation issue d'une réflexion discursive dans le Groupe en tenant compte des problématiques de la région, des enjeux nationaux des ODD. En revanche, dès lors que la cible est faiblement appréciée à chacun des deux filtres alors elle doit être exclue des cibles priorisées dans la région.

Liste des cibles	Filtre 1	Filtre 2	Décision finale
La décision finale doit se baser sur une acceptation issue d'une réflexion discursive dans le Groupe			
Cible i	Haute	Haute	Cible retenue
Cible j	Haute	Moyenne	Cible retenue
Cible k	Moyenne	Haute	Cible retenue
Cible l	Moyenne	Moyenne	Cible retenue sous contraintes (Priorités intrinsèques et/ou Problématiques de la région)
Cible m	Faible	Haute	Cible retenue sous contraintes (Priorités intrinsèques et/ou Problématiques de la région)
Cible n	Haute	Faible	Cible non retenue
Cible o	Moyenne	Faible	Cible non retenue
Cible p	Faible	Moyenne	Cible non retenue
Cible q	Faible	Faible	Cible non retenue



Annexe 4.

Méthodologie de constitution des paquets intégrés de cibles et d'interventions

GUIDE METHODOLOGIQUE D'IDENTIFICATION DU PACKAGE D'INTERVENTION

1. Contexte

Les Objectifs de Développement Durables (ODD) et leurs cibles sont interdépendants. Leurs mises en œuvre exigent de briser les cloisonnements entre les secteurs, d'établir des partenariats multipartites et d'adopter des approches pangouvernementales en vue de bénéficier de leurs effets multiplicateurs. Ainsi, des actions concertées incluant plusieurs secteurs sont fortement recommandées pour accélérer les progrès vers l'atteinte des objectifs. C'est dans ce cadre que le PNUD Madagascar a initié la présente méthodologie qui permettra in fine de définir les packages d'interventions intégrés qui adressent les préoccupations de plusieurs cibles interdépendantes. La méthodologie appliquée pour la définition des paquets intégrés d'interventions s'appuie sur celle proposée par Fall & Kamwendo (2017, UNDP) basée sur une analyse input/output des ODD à travers leurs cibles.

L'analyse croisée des liens entre les différentes cibles des objectifs permet de mettre en relief la dimension multifactorielle d'un objectif. Ainsi, on peut montrer la puissance de l'effet multiplicateur d'un objectif à travers sa capacité à impacter la réalisation d'autres objectifs, mais aussi sa capacité à impliquer la mobilisation de cibles d'autres objectifs pour son atteinte. Aussi, l'analyse qualitative « input-output » permet de mettre en exergue les objectifs qui, d'une part, mobilisent le plus de cibles des autres objectifs pour leur réalisation favorisant ainsi par un effet induit pour la réalisation de ces objectifs, et d'autre part, ont un impact élevé sur le plus de cibles des autres objectifs.

2. Concepts et définitions

Un package d'interventions intégrés est un ensemble constitué d'une part d'un paquet de cibles intégrées (qui entretiennent entre elles des liens d'interdépendances /effets d'entraînement) et d'autre part des projets /programmes qui adressent les préoccupations de l'ensemble de ces cibles.

3. Objectifs

L'objectif du processus d'identification des packages d'interventions est de se baser sur les liens d'interrelations entre les cibles ODD prioritaires en vue de les regrouper en des paquets de cibles intégrées assorties des interventions pertinentes pour leur mise en œuvre.

L'application des résultats de cette analyse input/output a consisté à :

- i. identifier parmi les cibles prioritaires d'une région, celles qui sont accélératrices au regard de l'analyse "input-output" en contextualisant au mieux l'identificateur des cibles accélératrices par région.
- ii. identifier pour chacune des cibles accélératrices des inputs et des outputs parmi le reste des cibles prioritaires de la région. Le groupe de cibles constitué d'une cible accélératrice, de ses inputs et de ses outputs constitue un paquet de cibles interdépendantes.
- iii. pour chaque paquet de cibles interdépendantes, identifier : a) les goulots / obstacles à la mise en œuvre des paquets dans la région (analyse diagnostique de la problématique), b) les interventions /projets d'investissement à mettre en œuvre pour réaliser le paquet, c) les coûts estimatifs de ces interventions, d) les délais pour la réalisation et f) hiérarchiser les interventions.



A cet effet, les tâches suivantes seront réalisées :

- Regrouper les cibles prioritaires en des paquets de cibles intégrées ;
- Hiérarchiser les paquets de cibles intégrées selon leur degré d'importance pour la région ;
- Pour chaque paquet de cibles intégrées:
 - Identifier les goulots / obstacles à sa mise en œuvre ;
 - Identifier les solutions pour la résolution des goulots ;
 - Définir pour chaque solution les mesures, actions, investissements à entreprendre ;
 - Estimer les coûts de chaque intervention ;
 - Estimer les délais pour la réalisation de chaque intervention ;
 - Hiérarchiser les interventions ;

4. Approche méthodologique

L'analyse « input » relie certains objectifs (et leurs cibles) à d'autres objectifs (et leurs cibles) comme conditionnelle à leur réalisation tandis que l'analyse « output » considère l'impact de la réalisation de certains objectifs sur d'autres objectifs. Cette analyse permet d'identifier les effets multiplicateurs des ODD qui sont au cœur de l'Agenda 2030.

Trois catégories d'objectifs émergent de cette analyse : (i) catégorie 1 : les objectifs « catalyseurs » qui contribuent fortement à la réussite d'autres objectifs à travers les liens de leurs cibles comme input à d'autres cibles ; (ii) les objectifs « accélérateurs » qui reçoivent le plus d'influx (input) des objectifs de la catégorie 1 et ont un impact sur l'atteinte d'autres ODD avec un grand effet multiplicateur; (iii) les objectifs « de finalités » qui seront finalement atteints principalement par le biais de la réalisation des cibles des autres objectifs. Le processus d'identification des packages d'interventions se déroulera en quatre étapes qui sont :

Etape 1 : Constitution des paquets de cibles intégrées

La constitution des paquets de cibles intégrées sera réalisée avec l'analyse input/output développée par El Hadji Fall (UNDP) et Eunice Kamwendo (UNDP). Il faudra dans un premier temps (i) identifier parmi les cibles prioritaires d'une région, celles qui sont catalyseurs au regard de l'analyse "input-output" développée. Ensuite il faudra (ii) identifier pour chacune des cibles catalyseurs des inputs et des outputs parmi le reste des cibles prioritaires de la région. Le groupe de cibles constitué d'une cible catalyseur, de ses inputs et de ses outputs constitue un paquet de cibles interdépendants. Pour finir, (iii) il faudra regrouper certains paquets de cibles au regard des liens d'interdépendances entre leurs cibles catalyseurs ; on s'inspire dans ce cas de la théorie input / output tout en tenant compte des réalités / spécificités de la région d'étude.

A cette étape, l'équipe de travail hiérarchisera / priorisera les paquets de cibles intégrées au regard de leurs importances pour la région. Une première hiérarchisation / priorisation sera réalisée par tous les participants à la réunion au regard de l'acuité de la problématique que pose le paquet de cibles pour la région. La hiérarchisation des paquets sera finalisée /validée par l'ensemble des participants à la séance plénière de présentation des travaux des groupes de travail ; il faut donc consacrer suffisamment de temps à cette séance de présentation en plénière des résultats des groupes de travail.

Etape 2 : Identification des goulots et proposition de solutions

Pour chaque paquet de cibles intégrées, l'équipe de travail aura à identifier la problématique de développement. Il s'agit d'identifier les goulots / obstacles à la mise en œuvre des packages dans la région. Une analyse diagnostique de la problématique de développement qu'incarne le paquet de cibles sera réalisée. Cette analyse diagnostique devra être le plus contextualisé possible ; elle doit être soutenue par les statistiques et ou les faits stylisés (faits marquants et caractéristiques de la région). A partir de l'analyse diagnostique, l'équipe de travail procédera à la définition des approches de solution.

Etape 3 : Identification des interventions à mettre en œuvre

La troisième étape du processus d'identification des packages d'interventions sera consacrée à l'identification des interventions /projets d'investissement à mettre en œuvre pour réaliser les paquets de cibles intégrées. Pour chaque paquet de cibles intégrées, et au regard de l'analyse diagnostic et des

solutions, l'équipe de travail aura à proposer les projets /programmes assorties d'activités principales à réaliser. Les projets / programmes ne doivent pas être spécifiques à une cible donnée ; ils doivent permettre de matérialiser les liens d'interactions entre les cibles du paquet en vue de capitaliser leur effet d'entraînement. Il faut absolument tenir compte de liens entre les cibles du paquet lors de la définition des activités de chaque intervention. Il y a une question importante à se poser à chaque fois : quelle est la cible à toucher / mettre en œuvre pour impacter positivement le plus grand nombre de cibles du paquet ? Une seconde question à se poser est la suivante : quelles sont les actions / activités à programmer pour la présente intervention pour tenir compte des liens entre les autres cibles du paquet ? Ensuite pour chaque intervention / projet, l'équipe de travail va définir le délai de mise en œuvre et les coûts estimatif par année. Il s'agit de réaliser le costing de la mise en œuvre de chaque paquet de cibles intégrées.

Etape 4 : Hiérarchisation des interventions

L'équipe de travail procédera enfin à la hiérarchisation des interventions au sein de chaque paquet de cibles intégrées. Cette hiérarchisation consiste à identifier les interventions /cibles ODD sur lesquelles il faudra agir pour avoir le plus d'impact positif sur les autres cibles du paquet. On se posera la question suivante : qu'est ce qu'il faut toucher / bouger pour faire évoluer de façon positive la majorité des cibles sinon l'ensemble du paquet. Enfin, le résultat des travaux d'identifications des packages d'interventions est présenté dans le tableau ci-après.

ODD/Cibles	Encodage	Domaine/Secteur tel qu'identifié dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement. Identifier l'Objectif/Cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD cible	Identifier les indicateurs nationaux pour les cibles spécifiques	Stratégie sectorielle de développement. Identifier l'Objectif/Cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD cible	Identifier les indicateurs sectoriels pour les cibles spécifiques	Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (Ministères de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de développement ?
1.1. D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 US dollar par jour)	11 1	Genre et groupe vulnérable	DSCR P ₁₁₅ Améliorer l'autonomisation des femmes, particulièrement en ce qui concerne les capacités économiques	Proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole, Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire, Rapport filles/garçons dans l'enseignement supérieur			Plan, Finances, Economie, Budget, Genre, Emploi, Affaires sociales	
	11 2	Gouvernance économique	DSCR P ₁₁₅ Assurer un taux de croissance réel moyen du PIB de 7,2% par an sur la période pour réduire la pauvreté.					



5. Conclusion

Le processus d'identification des packages d'interventions a pour finalité de mettre en place un plan d'actions de mise en œuvre des ODD pour la région. Ce plan d'action sera actualisé à chaque évaluation à mi-parcours des ODD. Il s'agira d'un document stratégique de mobilisation financière pour la mise en œuvre des ODD dans la région.

La mise en œuvre des ODD sera réalisée sous le leadership du Chef de la Région / Gouverneur de Région. Celui-ci devra réunir chaque année les acteurs du secteur privé, les acteurs du secteur public, les partenaires techniques et financiers et les acteurs au développement de sa région autour de la question du financement des cibles prioritaires ODD de la région. Deux ateliers de suivi du plan d'action de mise en œuvre des ODD peuvent être organisés chaque année à cet effet. Un premier atelier de démarrage des activités au cour duquel il sera présenté aux acteurs les ambitions de réalisation des cibles prioritaires en termes de projet de développement. Les acteurs seront appelés à prendre des engagements en vue de financer les projets qui sont en lien avec leurs domaines de compétence. Un deuxième atelier sera organisé pour faire le bilan de la réalisation, capitaliser les leçons apprises et lancer les bases des activités pour l'année suivante. Une plateforme d'échange entre les acteurs devra être mise en place en vue d'assurer une communication permanente entre les acteurs au développement de la région.



Références

Le Blanc David (2015).

"Towards integration at last? The sustainable development goals as a network of targets". D

ESA Working Paper No. 141 ST/ESA/2015/DWP/141.

Rawls John (1999).

"A Theory of Justice", revised edition.

Belknap Press; Revised edition (September 30, 1999).

United Nations (2015).

"The Millennium Development Goals Report 2015".

New York.

Weitz Nina (2014).

"Cross-sectoral integration in the Sustainable Development Goals: a nexus approach".

Stockholm Environment Institute. Sweden.



Annexe 5.

Liste des acteurs régionaux

Nom et Prénoms	Entités	
RAKOTOARIVELO Hasindaza T.	CHEF DE DISTRICT	BELO SUR TSIRIBIHNA
RIJATIANA Herisambatra A.	ADJOINT AD	BELO SUR TSIRIBIHNA
RIAZE ROBE	MAIRE TSIMAFANA	BELO SUR TSIRIBIHNA
HOMARY MohamadyKanoso	CHEF SISCO	BELO SUR TSIRIBIHNA
RAJAONARIVONY Roger M.J	MEDECIN INSPECTEUR	BELO SUR TSIRIBIHNA
RAMASITRAKARIVO Guy U.	OFFICIER ADJOINT 510	BELO SUR TSIRIBIHNA
RAFANOMEZANTSOA JEAN BAPTISTE	CHEF DE DISTRICT	MAHABO
RANDRIANIRINA EDDINE GRACY	ADJOINT DU CD EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT	MAHABO
RATSIMBAZAFY DIEUDONNE	MAIRE DE LA CU MAHABO	MAHABO
KAJAO WALTER GABRIEL	MAIRE DE LA CR ANKILIVALO	MAHABO
RABOTOSON MAMPANDRY MODESTE	MEDECIN INSPECTEUR	MAHABO
HERIMAMY GALIA FELIX	CHEF COMMISSARIAT DE SECURITE PUBLIQUE	MAHABO
MAHEFA JEAN OLIVIER	CHEF CISCO	MAHABO
RAKOTONDRAMANANA Solofotahina Lalaina	CHEF DISTRICT MANJA	MANJA
RAVONJISON Germain Roland	MAIRE CU MANJA	MANJA
TSIKARAFY Edmond	MAIRE CR ANONTSIBE	MANJA
ANDRIAMILAMINA Rakotonirina Robert	ADJOINT CHEF DISTRICT ACDL	MANJA
RENAUD	CHEF CISCO MANJA	MANJA
RAZANAKOLONA Herimaminiaina Robert	MEDECIN INSPECTEUR SDSP MANJA	MANJA
SAORY RantalyTsiravayNamela	CHEF COMMISSARIAT DE POLICE SP MANJA	MANJA
RAMANAKIRAHINA JEAN NOEL	CHEF DE DISTRICT	MIANDRIVAZO
YVETTE Frosalie Rose	Adjoint chargé du développement	MIANDRIVAZO
MAHASIJY Séverin	Adjoint commandant compagnie GN	MIANDRIVAZO
ANDRIANAIVO Fenohery Manitriniaina	Représentant du médecin inspecteur	MIANDRIVAZO
RANDRIAMANJARY Radinosy Malala	Chef Cisco	MIANDRIVAZO
RAKOTOARIVELO Tatafeno Harisoa Raymond	Maire de la Commune Urbaine	MIANDRIVAZO
RAKOTONANDRASANA Philippe Edouard	Maire de la commune Rurale Ambatolahy	MIANDRIVAZO
RESAMPA MARTHE	PRESIDENTE ASSOCIATION DE FEMME AMPELA MANDROSO MENABE	MORONDAVA

Nom et Prénoms	Entités	
SIRADJEE MOHAMED	PRESIDENT CONSORCIUM DES JEUNES MAHERY DU MENABE	MORONDAVA
KOLO FRIJOF	MAIRE CU MORONDAVA	MORONDAVA
LAHY MOZE	MAIRE DE LA CR ANALAIVA	MORONDAVA
TSILENTY CHRISTIAN	PRESIDENT CCI	MORONDAVA
ANDRIANJAZALAHATRA ANDRY NANTENAINA	OPERATEUR ECONOMIQUE	MORONDAVA
TSIMANOSOTSY FARANIRIKO AURELIE	OPERATEUR ECONOMIQUE	MORONDAVA
RAKOTONIAINA SOLOFONIRINA	OPERATEUR ECONOMIQUE	MORONDAVA
RASAMOELINA ANDRIARILIVA DORIS	PREFET	MORONDAVA
RAHERIARISATA FENOTOJOSOA TSIRIANDRIANARY SALAMA	SG PREFECTURE	MORONDAVA
SABIRE JEROME	CHEF DE REGION PAR INTERIM, SG DE LA REGION	MORONDAVA
RAMIANDRISOA JOACHIM OLIVIER	DDR	MORONDAVA
ZARA AMELIE	DAGT	MORONDAVA
Dr RASOLONJATOVO FANOMEZANTSOA LIVA	CHEF DE SERVICE SMS/ DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE	MORONDAVA
RASOLONDRAINIBE FRANCK LUCIEN	CHEF CISCO MORONDAVA	MORONDAVA
KAMAMY FLEURYS	DIRECTEUR REGIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	MORONDAVA
Mme RANDRIANAMBOARINA OLIERISOA	DIRECTEUR REGIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES	MORONDAVA
Mme NARISOA ANDONIAINA	DIRECTEUR REGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ECOLOGIE ET DES FORETS	MORONDAVA
RANDRIAMANANTENA HERJAONA	CHEF SAF/ GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE	MORONDAVA
NOMENIANJARASOA SIMONNETTE PATRICIA	CHEF SAF/ DIRECTION REGIONALE DE LA COMMUNICATION	MORONDAVA
ASIATA SAID	DIRECTEUR REGIONAL DE LA POPULATION	MORONDAVA
RAZANADRAKOTOARISOA LOVANDRIANINA DIMBINIAINA	CHEF SAF/ DIRECTION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS	MORONDAVA
RATOLONOMENJANAHARY PHILEMON ALBERT	CHEF SERVICE AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE	MORONDAVA
RAZAFIMAHATRATRA ARNAUD FITZGERALD	DIRECTEUR REGIONAL DE L'EAU, HYGIENNE ET ASSAINISSEMENT	MORONDAVA
BETKOU PAUL JEAN JACQUES	DIRECTEUR REGIONAL DES MINES ET PETROLES	MORONDAVA

Nom et Prénoms	Entités	
THIERY SERALY	DIRECTEUR REGIONAL DU TOURISME	MORONDAVA
KOLO ROLAND	NOTABLE	MORONDAVA
Mme RAVOSON NALIMANITRA	PRESIDENTE PLATE FORME REGIONALE DE LA SOCIETE CIVILE	MORONDAVA
ANDRIATSILAVO MANOA	RESPONSABLE AUPRES DU PROJET AD2M (APPUI AU DEVELOPPEMENT DU MELAKY ET MENABE)	MORONDAVA
RAMAROSON CHRISTIN	ASSISTANT TECHNIQUE DU PROJET FORMAPROD MENABE	MORONDAVA
RANDRIAMANANTENA DANNICK	COORDONATEUR REGIONAL WWF MENABE	MORONDAVA
RAZAFINDRAJERY RENE	DIRECTEUR DE PARK, MNP MORONDAVA	MORONDAVA
RAFIRINGA ANTHONIO	RESPONSABLE AUPRES DE FANAMBY MENABE	MORONDAVA
HANITRINIAINA OLIVIER MARCEL	RESPONSABLE AUPRES DE L'ANTENNE REGIONAL DE L'ONN	MORONDAVA
ANDRIANJAFY NAINA MAMISOA	COORDONATEUR REGIONAL DU PROJET USAID MIKAJY	MORONDAVA
RADAMY BILBLONDY SAINTEX	RESPONSABLE AUPRES DU PROJET USAID/JSI MAHEFA MIARAKA	MORONDAVA
ANDRIANANDRASANA FABRICE	CHEF D'USINE AUPRES DU SOUS GROUPEMENT DE LA JIRAMA MORONDAVA	MORONDAVA
MAROHAO HORTENSE	VICE PRESIDENTE DE LA CER MENABE	MORONDAVA
KAMBANA Maxim	Chauffeur Chef de District	Miandrivazo
ANDRIANJATOVO HerinasyYandrose	Chauffeur Chef de District	Manja
RATSIMBAZAFY Fridolin	Chauffeur Chef de District	Mahabo
RAZAFIMANDIMBY Boha Etienne	Chauffeur Chef de District	Belo/Tsiribihina
Rajohnson Louis Joseph	Consultant PNUD	
Franck Jacques P. GOHOUNGBE	Consultant PNUD	
Razafindrainibe Princy	MID	
Rasata Volahasina	MID	
Hajarizafy Nirina	MEF	
Rakotozandry Lalaina Pascal	PNUD	
Rahasirinina Claire	PNUD	
Nirina Haja Andrianjaka	PNUD	
Dina Heriniaina Andriambolason	UNCDF	
Jacky Roland Randimbarison	UNICEF	

Annexe 6. : Photos de l'atelier d'identification des paquets d'intervention

